

LE HOCKEY MEURTRIER

La saison du hockey, féconde en toutes brutales, vient d'avoir son triste couronnement. "Bud" McCourt, l'un des joueurs du club Cornwall, a reçu, hier soir, un coup de bâton qui a causé sa mort.

Le malheureux fut assommé par un coup qui lui fendit la tête. Très courageux, McCourt essaya de continuer à jouer, après avoir repris connaissance et s'être fait panser, mais il en fut incapable et dut se retirer.

Le jeu dans laquelle McCourt a reçu le coup qui a causé sa mort, a été, disent les rapports, la plus dure et la plus brutale jamais vue à Cornwall. Elle ressembla plus à un combat qu'à une partie de hockey.

La mort de McCourt a créé la plus pénible impression possible à Cornwall et dans les environs. DEPECHE DE CORNWALL (Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Cornwall, 7. — Bud McCourt, le joueur de hockey de Cornwall, qui a été frappé sur la tête dans la partie d'hier soir avec le Victoria d'Ottawa, est mort ce matin, à 8 heures, à l'hôpital. McCourt fut transporté à l'hôpital lorsqu'il perdit connaissance avant la fin de la partie. Les docteurs Alguire et Hamilton pratiquèrent une opération, mais comme un vaisseau sanguin du cerveau était brisé, les hommes de l'art furent incapables de sauver la vie du jeune athlète.

Avant la mort de McCourt, Charles Masson, du Club Victoria fut arrêté par le chef de police Smith, sur l'accusation de vols de faits et violence avec intention de blesser, mais il n'y a aucun doute que cette accusation sera maintenant changée en une autre beaucoup plus grave. On a jusqu'ici refusé d'admettre Masson à caution. McCourt était le fils de feu Patrick McCourt, et était âgé de 22 ans. Il jouait au hockey depuis quatre ans. Il a fait partie du club Cornwall pendant trois ans, et de celui de Woodstock pendant un an. Il faisait aussi partie du club de Cross Cornwall.

"Bud" McCourt, du club de hockey Cornwall, meurt ce matin à l'Hopital. --- C'est une nouvelle victime du sport violent.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

Le malheureux a eu la tête fendue par un coup de bâton, dans une joute de hockey. --- La partie a été très brutale.

LA POMPE EST ENFIN REMISE EN MOUVEMENT

A 11 h. 15, ce matin, toutes les pièces de la machine étaient en place, et la pompe fonctionnait, faisant monter l'eau dans le réservoir supérieur.

On a pris toutes les précautions possibles pour empêcher qu'elle se brise de nouveau et que nous ayons une nouvelle disette d'eau.

A une heure, ce matin, M. Janin, ingénieur en chef du service des eaux, a annoncé que la pompe serait prête à marcher à 7 heures ce matin.

L'ouvrage a cependant pris un peu plus de temps à se terminer, car on ne voulait rien laisser à la chance et l'assemblage des pièces a été fait avec le soin le plus minutieux. Des précautions extraordinaires ont été prises pour assurer la solidité du nouveau piston en son point faible, c'est-à-dire au point même où les deux arbres se sont brisés.

Les usines "Columbia" ont livré le piston à 9 h. 30 hier soir et immédiatement on a mis en position. Il a fallu ensuite assembler toutes les pièces de mécanisme qu'on avait dû démonter, ce qui nécessita au moins une douzaine d'heures de travail.

La pompe sera remise en définitive à l'arrêt pendant un peu plus de 48 heures, quand elle l'a été la première fois durant 30 heures.

Les deux autres pompes ont donné hier 26,000,000 de gallons, mais la diminution de 8,000,000 de gallons sur la consommation habituelle suffisait pour faire baisser la pression requise à un point où elle devenait nulle.

L'aide demandée à la "Montreal Water and Power" a suffi pour soulager, au moins moralement, les habitants de la partie la plus considérable du quartier Duvernay, la communauté a ainsi rendu à la ville le service qu'elle lui a à maintes reprises, demandé cet hiver et les années dernières.

Depuis deux jours, on est en route à la distribution à la tonne dans les quartiers affectés. Les téléphones du bureau de la "Canadian Water and Power" ont été aussi souvent sonnés qu'une demande d'eau arrivait, elle était transmise aux usines d'où partaient les tonneaux.

Il est heureux que depuis ces deux jours nous n'ayons pas eu d'incendie. Dans la nuit de mardi, hier, il y a eu fausse alarme, mais elle a été vite écartée par un feu qui a causé des dommages insignifiants. Pendant tout ce temps, les patrouilles de pompiers et de police ont sillonné, la nuit, les quartiers les plus exposés.

Y aurait-il eu un incendie un peu considérable qu'on aurait quand même eu le réservoir supérieur.

JUSTICE POUR LA POLICE

La campagne de "La Presse", au sujet du paiement des constables, porte ses fruits.

L'ECHEVIN SEGUIN

Obtient du président de la commission de police, hier, l'assurance positive que la chose va aboutir.

REJOISSANCE GENERALE

Pendant que la plupart de nos constables se désolaient hier, en songeant qu'on semblait les oublier au sujet du paiement hebdomadaire de leurs salaires, il se faisait un travail étonnant en leur faveur, à la séance de la Commission de Police.

En effet, M. l'échevin Napoléon Séguin, qui a particulièrement pris fait et cause pour nos braves gardiens de la paix, convaincu que leur demande est juste et bien motivée, se levait, hier, et demandait au président de la Commission où on en était rendu, au sujet du salaire des constables.

A cette question, M. l'échevin Proulx a répondu: "Il est presque définitivement décidé que les constables recevront leur paie toutes les semaines, par chèques; j'ai la parole."



M. l'échevin Napoléon Séguin, qui a rassuré la question des salaires de la police, à une séance de la Commission de Police, hier.

le président de la Commission des Finances, M. Payette a cependant demandé que l'on attende l'ajournement de la Session à Québec, c'est-à-dire vers le milieu de la semaine prochaine.

M. l'échevin Séguin fit remarquer qu'il était très opportun de se rendre le plus tôt possible à la demande des constables, attendu que la promesse leur avait été faite et que le mois de mai approchant, le besoin d'argent se faisait de plus en plus urgent.

La nouvelle que l'échevin Séguin avait ressuscité la question et que le président de la Commission avait donné une réponse aussi rassurante, a semé la joie dans nos postes de police.

"La Presse" a été le premier journal à se prononcer en faveur du paiement hebdomadaire des salaires de la police. Aux arguments qu'on a tenté de faire valoir contre le projet, la Presse a répondu en signalant les cas, propres à faire songer ceux qui ont la direction interne du service de la police.

Le limier Orphir Léger occupait depuis plus d'un an le poste de détective de deuxième classe, sans recevoir cependant le salaire attaché à cette promotion. Sur les instances de l'échevin Séguin, la Commission a décidé hier que le salaire du détective Gallagher, démissionnaire, soit transféré au détective Orphir Léger.

LES BOMBES ANARCHISTES

Le général Neplueff, commandant de la forteresse de Sébastopol, est grièvement blessé, hier soir.

Sébastopol, 7. — Le général Neplueff, commandant de la forteresse, a été grièvement blessé par l'explosion d'une bombe, hier, en se rendant à un banquet d'adieu donné en son honneur par l'amiral Skrydloff. La voiture du général a été mise en miettes et les chevaux ont été éventrés. Le cocher, des passants ont été grièvement blessés. L'assassin s'est échappé.

Sœur Saint-François de Borgia était une des plus vieilles religieuses de cette grande communauté. Elle occupa successivement avec beaucoup de distinction, la charge de supérieure aux convents de T. Robbins Cornwall, Pointe-Claire et Mont-Sainte-Marie.

En 1878 elle fut appelée à agir comme mère Provinciale, avec mission de visiter toutes les maisons de la communauté dans la province. Le dernier poste qu'elle occupa et où chacun put apprécier ses hautes vertus fut celui de directrice de la Congrégation des Enfants de Marie.

En 1903, cette dévouée servante de Dieu célébra le cinquantième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse.

Elle était alliée aux familles Chalus, Persifler-Lachapelle, Brousseau, Lebeaux, Duchet et Tassé.

SOUS LA ROUE D'UN MOULIN

Auguste Thibodeau, de Saint-Georges, Beauce, trouve une mort horrible.

SPECTACLE AFFREUX

Sa fille découvre le malheureux, gisant mort, la tête sanglante et toute mutilée.

DEUXIEME ACCIDENT

Saint-Georges, Beauce, 7. — Auguste Thibodeau vient de perdre sa vie d'une manière horrible. Il était âgé de 48 ans, marié et père de trois enfants.

Depuis nombre d'années il travaillait à l'emploi de Madame veuve William Poirer, au moulin à farine qu'elle possède au moulin de Saint-Georges, Beauce. Samedi, après le dîner, il quitta sa maison pour aller au dit moulin dégrainer la grande roue qui se trouvait immobilisée depuis les grands froissements. Vers trois heures, sa femme ne le voyant pas eut comme un funeste pressentiment et envoya une de ses jeunes filles voir ce que faisait son père. Un spectacle horrible s'offrit à ses yeux. Son père gisait là, inanimé, la tête ensanglantée, broyée par la roue. Plusieurs personnes accoururent aux appels déchirants de la jeune fille.

Elle dégagea le corps de l'infortuné, le porta à la hâte vers le médecin, mais hélas! il était trop tard. M. Georges Cloutier, le médecin appelé, ne put que constater la mort qui remontait déjà à près d'une heure. C'est le deuxième meurtre qui se fait tuer d'une manière si horrible dans ce moulin. M. Thibodeau appartenait au district, a tenu une épousette et le verdict a été "mort accidentelle".

DESILLUSION

Triste retour au pays d'un jeune homme parti à la conquête de la fortune, il y a deux ans.

Un pauvre jeune homme malade et sans argent du nom de Joseph Richer, est arrivé hier soir à la gare Bonaventure, venant de Chicago. Parti de Pierreville, il y a une couple d'années, dans le but d'aller tenter fortune aux Etats-Unis, le jeune homme, après avoir travaillé pendant un certain temps dans les grandes usines de Chicago, tomba malade. Il fut envoyé à l'hôpital Trinity, où il fut soigné un assez long traitement, et lundi, les autorités de cette institution, jugeant sa convalescence assez avancée, le renvoyèrent après lui avoir remis le prix de son passage pour se rendre à Montréal.

A son arrivée, le jeune Richer s'attendait de rencontrer à la gare sa mère qui demeure, parait-il, à Pierreville; mais son désappointement fut très grand lorsqu'il constata que cette dernière n'y était pas. On a télégraphié à Pierreville, ce matin afin d'avoir de nouvelles de sa mère; mais au moment où nous allons, son absence n'avait reçu encore aucune réponse.

En attendant, M. Crosslyn, du département des wagons palais, a pris le malade sous ses soins.

Le Dr E. Leprohon a pansé les blessures de M. Richer, et celui-ci s'est ensuite fait conduire à sa demeure en voiture.

Il y a environ deux semaines, un semblable accident est arrivé au même endroit.

M. Richer, bien que souffrant beaucoup, n'est pas considéré en danger.

LES PLAISIRS DE L'HIVER

Un jeune homme a failli perdre la vie, hier, pendant qu'il glissait.

AU PARC FLETCHER

La traîne sauvage dans laquelle il se trouvait, a été frappée par un tramway.

BLESSURES GRAVES

M. Joseph Richer, demeurant au No 1252 de la rue des Embûches, Delorimier, a été assez gravement blessé, hier soir, au Parc Fletcher.

M. Richer a été frappé par un tramway de l'avenue du Parc, alors que la traîne sauvage dans laquelle il se trouvait traversait la rue. Le jeune homme souffre de la fracture de la clavicule et porte, en plus, une large blessure à la tête, blessure par laquelle il a perdu beaucoup de sang.



M. Joseph Richer, de Delorimier, qui a été victime d'un grave accident, hier soir.

qu'elle l'a perdu beaucoup de sang. M. Richer était accompagné de son frère et de sa belle-sœur. La traîne descendait la déclivité, à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc, lorsque le malheureux accident est arrivé. En arrivant au bas de la côte, le traîneau monta jusque sur la voie ferrée pour s'arrêter devant un tramway que le mécanicien n'a pu arrêter assez tôt pour prévenir la collision qui a failli être fatale au jeune homme et aux personnes qui l'accompagnaient. Heureusement que celles-ci n'ont pas été blessées.

Le Dr E. Leprohon a pansé les blessures de M. Richer, et celui-ci s'est ensuite fait conduire à sa demeure en voiture.

Il y a environ deux semaines, un semblable accident est arrivé au même endroit.

M. Richer, bien que souffrant beaucoup, n'est pas considéré en danger.

LES HOTELIERS ET LE "TRUST" DES BRASSERIES

L'Association des débiteurs de vins et liqueurs a tenu, hier, une importante assemblée de protestation. --- On décide de former une nouvelle compagnie.

L'Association des débiteurs de vins et liqueurs a tenu, hier, une importante assemblée de protestation. --- On décide de former une nouvelle compagnie.

L'Association des débiteurs de vins et liqueurs a tenu, hier, une importante assemblée de protestation. --- On décide de former une nouvelle compagnie.

Tous les orateurs ont dénoncé la décision prise par la "combine", et qui, disent-ils, constitue un attentat contre les privilèges du commerce.

L'augmentation du prix de la bière, a, non seulement causé une perturbation parmi les épiciers licencés, qui ont protesté contre cette mesure arbitraire à leur dernière réunion, mais aussi parmi tous les membres de l'Association des commerçants de vins et liqueurs de la cité de Montréal.

Les membres de cette association, au nombre de plus de 300, ont tenu, hier après-midi, au Monument National, ce que l'on peut appeler une "assemblée de protestation". M. Victor Lemay occupait le fauteuil présidentiel. Le secrétaire donna d'abord des explications quant à la portée des amendements à la loi des licences actuellement soumis au parlement.

La discussion s'engagea ensuite pour adopter les meilleurs moyens de combattre le "trust des brasseries".

Tout à tour, MM. E. Menard, J. Bougie, Alex. Boivin, Jos. Gravel, Jules Coles, Wm Kearney, le président et le secrétaire ont dénoncé, dans des termes de la plus grande indignation, la formation de ce nouveau "combine". Ils ont fait voir toutes les conséquences désastreuses qui en résulteraient pour le commerce de liqueurs en détail.

Les résolutions suivantes ont été adoptées au milieu du plus grand enthousiasme de l'assistance: "Attendu que la récente augmentation dans les prix fixés par les brasseries, sur la bière, n'est motivée par aucune circonstance raisonnable, mais qu'elle n'est établie que par une "combine";

Attendu que l'action de ce "combine" ne peut que causer un tort considérable aux relations commerciales et régulières, en rendant impossible toute concurrence entre acheteurs et vendeurs, puisqu'il impose un tarif absolu et tout à fait arbitraire, injuste et vexatoire.

Attendu que ce "combine" est arbitraire, en ce que l'augmentation qu'il décrète ne s'applique pas à tous également;

Attendu que les "combines" sont illicites et qu'elles sont l'objet d'une clause spéciale dans le Code criminel du Canada.

Résolu que l'Association proteste et s'élève de toutes ses forces contre

l'augmentation établie et le bureau de direction est autorisé à s'opposer et à combattre ce "combine", par tous les moyens que de droit.

Et, il est, de plus, résolu: Que les membres de cette Association verront avec plaisir l'organisation d'une compagnie devant établir, construire ou acquérir une brasserie à laquelle les membres de cette association s'engagent à donner tout leur appui et leur support."

Depuis quelque temps, il est en question de former une compagnie dont l'association détiendrait le plus grand nombre d'actions, dans le but d'exploiter une brasserie pour faire échec au trust. Les promoteurs de ce projet ont déjà organisé une brasserie très en vue une option d'achat et des lettres patentes seront demandées sans retard.

Les personnes suivantes ont été admises membres de l'Association: MM. Adélard Décarie, hôtelier, 3730 Notre-Dame; Arthur Décarie, hôtelier, 2007 St. Jacques; Francis Longueville, hôtelier, 3519 rue Notre-Dame; Z. Bourdeau, hôtelier, 2487 Notre-Dame; E. Rousseau, hôtelier, 3403 rue Notre-Dame; Xavier Brisebois, hôtelier, 49 rue St. Emile; R. Renaud, hôtelier, 1625 rue St. Jacques; Montperré et Ghesnot, hôteliers, 3861 rue Notre-Dame; F. A. Carpentier, hôtelier, 1793 rue St. Jacques; Louis St. Germain, hôtelier, 138 Ste. Marguerite; Joseph Boyer, hôtelier, 2341 rue St. Jacques; D. Marcotte, hôtelier, 2217 rue St. Jacques; A. Pinsonneault, hôtelier, 253 rue St. Jacques; V. Brault, hôtelier, 1738 rue St. Jacques; E. Lecours, hôtelier, 1972 rue St. Jacques; Julien Martineau, hôtelier, 3171 rue Notre-Dame; W. C. Bédard, hôtelier, 54 Napoléon; David Champagne, hôtelier, 222 Richelieu; O. Séguin, hôtelier, 145 St. Jacques; A. Côté et St. Jean, hôteliers, 234 St. Viateur; F. X. Brazeau, hôtelier, 3204 Notre-Dame; Auguste Trudeau, hôtelier, 3317 Notre-Dame; Maurice Durand, hôtelier, 3164 Notre-Dame; Joseph Riachot, hôtelier, 3057 Notre-Dame; L. Dumas, hôtelier, 28 St. Napoléon; F. X. Paquette, hôtelier, 1314 Atwater; Wm. Landry, hôtelier, St. Guillaume, P. Q.; Jos. Goderre, hôtelier, 27 Craig Est.

Après l'admission de ces nouveaux membres, l'assemblée a été ajournée.

UN ENNUI

Il y a un règlement municipal qui veut que l'on dépose de la cendre ou autre matière, sur la glace des trottoirs, pour prévenir les accidents, fractures de bras, de jambes, etc.

Les marchands du boulevard St. Laurent qui sont heureux de se conformer à cet ordre, se plaignent, cependant, amèrement, des constables qui sont chargés de le faire exécuter.

Pour obéir aux gardiens de la paix, il leur faudrait garder un homme constamment occupé à répandre de la cendre, ce qui serait loin de plaire aux piétons.

Si un constable, nous déclarait, ce matin, un homme d'affaires très en vue du boulevard Saint-Laurent, découvre, à l'oeil nu, une étendue de glace de six pouces carrés, devant la porte d'un magasin, vite le marchand reçoit un papier timbré, et il lui faut perdre des instants précieux pour régler cette affaire.

Les constables à qui les marchands se sont plaints, ajoutent notre interlocuteur, ont déclaré qu'il leur fallait en agir ainsi, sous peine de se voir suspendre de leurs fonctions, et de perdre le salaire d'un jour. Il faut qu'un règlement soit sévère, mais il faut aussi le faire respecter avec discernement, nous dit, en terminant, l'homme d'affaires dont nous parlons plus haut.

Sherbrooke, 7. — A une assemblée du conseil municipal du canton d'Orford, lundi, M. Arthur W. Mills a été élu maire du canton pour la cinquième fois.

LE PROCES THAW

La mère du prévenu est interrogée hier, et le tribunal ajourne à demain.

New-York, 7. — Le tribunal ne s'ajournera pas, aujourd'hui, à propos du procès Thaw. Un parent du juge Fitzgerald est inhumé ce matin. La séance d'hier après-midi a été brève. L'inévitable prise de bec, entre le ministère public et la défense, s'est répétée. Madame Wm Thaw avait fini son témoignage et sa transposition et Mre Jérôme parla d'une commission spéciale d'aliénistes devant déterminer l'état mental actuel du prévenu; mais le tribunal refusa d'écouter cette discussion parce que, jusqu'à présent, il n'avait pas été question, officiellement, d'une telle commission. Le témoignage de madame Thaw, mère de l'accusé, a été interrompu, souvent, par les larmes du témoin. Son fils, d'après cette déposition, avait perdu tout intérêt aux choses de la vie, en 1903. Il ne dormait plus, il raconta à sa mère que le plus méchant homme de New-York avait ruiné sa vie.

Ce n'est qu'après avoir appris l'explication du changement survenu en lui, qu'elle connut l'histoire de la jeune fille qui devait devenir sa bru. Elle vint à New-York rencontrer Evelyn Nesbitt, et consentit au mariage de son fils, y mettant, comme seule condition, que le passé de la jeune fille serait oublié. Puis vint le mariage à Pittsburg, en avril 1905, la lune de miel et l'été paisible, heureux, passé avec la mère, dans les montagnes.

"Il y a aussi la question d'héritage", protesta-t-elle, après que M. Delmas et M. Jérôme lui eurent dit qu'elle pouvait se retirer.

"Je vous ai demandé, Madame, tout ce qui était nécessaire", dit l'avocat du défendeur avec la plus grande déférence. L'instruction se poursuivra demain.

\$50,000 DE PERTES

LES NOUVEAUX EDIFICES MUNICIPAUX SONT DETRUITES PAR LE FEU, HIER SOIR, AU SAULT SAINTE-MARIE.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE) Saute Sainte-Marie, Ont., 7. — Le feu a fait pour cinquante mille dollars de dégâts aux nouveaux édifices municipaux, hier, les pompiers n'ayant pu maîtriser l'incendie. Le poste des pompiers et la bibliothèque publique ont été détruits, en plein cœur de la ville. Un fort vent du nord a paralysé les vaillants efforts des pompiers. Les assurances couvrent, en partie, les pertes faites par la municipalité.

Notes Mondaines

M. Henri Béique et Mme Béique, née Fréchette (Louise) sont de retour de leur voyage de noces.

Un thé a été donné, hier après-midi, à la Galerie des Arts, dans les salons d'exposition de la "Canadian Handicraft", sous la présidence de Mme A. Boyer.

Mme Dumont Lavolette a quitté sa maison de la rue Dorchester pour habiter pendant quelque temps chez sa sœur, Mme Rodolphe Forget.

M. et Mme U. H. Dandurand, accompagnés de Mmes Holland, de Montréal, sont en visite à Québec. Ils sont descendus au Château Frontenac.

Winnipeg, 7. — C'est aujourd'hui les élections pour la Législature. Le temps est superbe, et les polls sont encombrés, dans toute la province. On s'attend à ce que la votation soit très forte.

ENAMEL PORTRAIT STUDIO DE MONTREAL. Coupon No 4. CE COUPON FAIT FAIRE D'UNE SERIE DE SIX. Transmettez-le, avec les deux numéros suivants, à l'Enamel Portrait Studio de Montréal, 114 rue Ste. Catherine Ouest, et sur paiement de 50 cents vous aurez droit à un superbe portrait Enamé. Nom. Adresse.



LA GRANDE LUTTE DE DEMAIN SOIR

La rencontre de Gotch et de Steurs, vendredi, au Parc Sohmer, promet d'être l'un des principaux événements sportifs de l'année.

LUTTE

DIFFICULTES ENTRE LES DEUX ADVERSAIRES LUTTE LIBRE OU GENRE GRECO-ROMAIN POUR LE PREMIER ENGAGEMENT ?

BOUSCULADES POUR LES BILLETTS

DEMAIN LA FAMEUSE LUTTE

À mesure que l'on approche de l'heure de la rencontre entre le champion Belge et le champion Américain, cet événement sportif prend une importance extraordinaire et surtout on en parle partout. Demandez au premier venu s'il va à la lutte demain soir... Il prend un air surpris. C'est insupportable que de supporter, même un instant, qu'il pourrait manquer un pareil événement.

Depuis que Steurs a montré sa force inébranlable, depuis qu'il a prouvé qu'il pouvait lutter avec Pieters, ce même Pieters dit qu'il n'a jamais vu un jour, les connaissances se sont dit: Voilà enfin l'épreuve que Gotch va faire en partie. Demandez au premier venu s'il va à la lutte demain soir... Il prend un air surpris. C'est insupportable que de supporter, même un instant, qu'il pourrait manquer un pareil événement.

Elle a attendu longtemps, la multitude de Gotch, renseigné, trop bien renseigné, a évité tant qu'il a pu de venir ici défendre son titre de champion inter-américain. Il hantait des défilés à Hochenschmidt, en Angleterre, mais il évitait Steurs qui était à Montréal.

Puis, à la fin, poussé au pied du mur, il a cru tendre un piège à Steurs, en lui offrant un handicap au style libre. Il offrit de le tomber deux fois en une heure.

Mettez une chute au gréco-romain et j'accapte, répondit Steurs, et même les journaux américains approuveront le Belge.

Gotch accepta, et le match fut conclu. Toutes ces négociations avaient été poursuivies à coups de télégrammes; depuis des mois, on se demandait si on faisait par cette voie inaccoutumée et rapide.

Un jour, Gotch télégraphiait au Buffalo, deux jours après il faisait le retour à Chicago. A son tour, il répondait à un peu plus tard de Kansas City. Cette correspondance à la double fin ainsi le tour du continent pour aboutir enfin au match qui mettra demain soir les deux adversaires en présence au Parc Sohmer.

Le secrétaire du Club Canadien a couru des milliers de milles pour lier Gotch à cette rencontre.

Mais tout n'est pas fini.

NOUVELLES DIFFICULTES

Un télégramme reçu hier après-midi a fait tout premier casser.

Rappelez-vous que j'ai le choix du style du premier engagement puisque c'est moi qui offre de tomber Steurs.

Ainsi parlait le télégramme de Gotch. Ce télégramme causa un grand émoi et dérangea bien des plans à Montréal.

On se demandait si Gotch a raison dans sa prétention de choisir lui-même le style du premier engagement.

En substance, voici son raisonnement: "J'ai offert de tomber Steurs deux fois en une heure, une fois dans chaque genre. Or j'ai droit de commencer par le genre que je préfère."

Il est évident que Gotch compte massacrer le Belge au style libre et le rendre incapable de se défendre plus tard au gréco-romain. Il compte probablement lui torse le cou, le tuer, ou le mettre dans un état qui ne lui permettra pas de se défendre.

Mais a-t-il raison dans cette prétention? Les amis de Steurs ne veulent pas accepter l'ultimatum de Gotch. Ils ont parlé de tout casser. Des conseils plus sages cependant ont prévalu et la discussion finale a été ajournée jusqu'à l'arrivée de Gotch à Montréal.

Les deux adversaires et leurs managers et témoins se rencontreront au Métropole où tout sera débattu. En même temps l'arbitre sera choisi.



FRANK GOTCH, MONTRANT UNE DE SES FAMEUSES COMBINAISONS AU STYLE LIBRE. — GOTCH DOIT RENCONTRER STEURS DEMAIN SOIR AU PARC SOHMER, AU GENRE LIBRE ET AU GRECO-ROMAIN.

STEURS NE S'EMET PAS. Pendant que tout le monde s'excite autour de lui, le Belge ne s'émoussé pas. Il attend avec calme et confiance l'heure de la bataille. Depuis des mois, il se prépare pour cette lutte, et toujours il s'est renseigné et entraîné spécialement pour faire face à Gotch.

Ainsi hier, assisté à une soirée de fait de s'essayer contre ce terrible rival; il a reçu ce surnom caractéristique: "le tigre de l'Iowa".

GOTCH ARRIVE CE SOIR. Frank Gotch, accompagné d'un fort contingent de sports de Buffalo, arrivera ce soir à Montréal.

Nous publierons demain l'opinion d'experts et celle de plusieurs lutteurs bien connus, sur les résultats probables de la rencontre entre Steurs et Gotch au genre mixte.

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY. Voici le résultat des luttes d'hier soir à la salle Tremblay.

115 livres — A. Bénard contre Durouchard, 25 à 20 minutes.

125 livres — Giroux contre Fontaine, 15 à 10 minutes.

Richard et Dumouchel font partie de la salle. J'ai le meilleur billet nul.

BOXE

LE COMBAT McLEOD-BEANSLEY. Si Beansley veut réellement faire son possible et donner le meilleur de sa force, sa rencontre de lundi soir, au Parc Sohmer, avec Beth McLeod, de Saint-James, B. devra être un coup de poing. Chacun sait que Beansley possède un point terrible et c'est le coup de poing qui a fait sa réputation. Mais il n'est pas en forme. Beansley est capable de faire une excellente lutte pendant plusieurs rounds.

Chose certaine, c'est que McLeod ne se méprisera pas. Ce dernier est en pleine forme et il est prêt à tout. Rien ne lui serait plus agréable que de remporter une victoire sur un homme comme Beansley.

Il y aura deux bonnes rencontres préliminaires, l'une de dix assauts, et l'autre de six, ce qui forme un total de 36 rounds pour lundi soir.

JOUE DE BOXE PEU SATISFAISANT. Philadelphie, 7 mars. — Joe Thomas, de Californie a eu un léger avantage sur Honey Melody, de Boston, dans leur combat de six assauts hier soir, au National Athletic Club. Thomas étendit Melody sur le carreau, au coup de sa gauche au menton, dans le premier assaut; mais Melody se remit vite sur ses pieds et fut en mesure de répondre à la rencontre en donnant satisfaction au public, parce qu'elle fut une continuation série de prises de corps.

WALSH SE RETABLI. Nous avons reçu ce matin la visite de Jack Walsh, qui devait se battre hier soir à la Pointe St-Charles, mais qui fut obligé de se retirer à cause de son état d'ivresse. Il est désolé que le public ait été déçu par son état, et il regrette le contre-temps survenu. Il se déclare prêt à se mesurer avec Daoust dans dix jours, à Montréal.

LA RENCONTRE AU CHOEIX DE CE DERNIER. La parole est à Daoust.

BILLARD. CALVIN DEMAREST JOUE UNE GRANDE PARTIE DE BILLARD.

New-York, 7 mars. — Calvin Demarest, de la Chicago Athletic Association, a gagné hier soir une grande partie de billard, il a défit P. F. Foss, Poggenberg, champion national, dans la cinquième partie du tournoi du Club Liederkranz.

Demarest a fait ses 300 points en 14 innings, égalant avec un moyenne de 12-12-16, le record amateur national, détenu par John P. Foss, de New-York.

Score: Demarest — Total, 300. Moyenne, 9-3-23. Séries, 48, 42, 35.

Poggenberg — Total, 139. Moyenne, 9-1-15. Séries, 62, 35, 18.

Temp. de la nuit, 1 heure et 20 minutes. Referee, Edward McLaughlin.

Dans la partie d'hier après-midi, Chas. F. Conklin, de Chicago, a battu Mortimer S. Rolfe, de Philadelphie, par un score de 309 à 196.

Score: Conklin — Total, 300. Moyenne, 9-3-23. Séries, 48, 42, 35.

Rolfe — Total, 196. Moyenne, 5-11-23. Séries, 37, 24, 22.

HOCHELAGA VS. CERCLE ST DENIS. Le club de billard Hochelaga ira rencontrer ce soir le Cercle St Denis dans une partie de ligue.

LAGROSSE. PLUS DE CINQ MILLES DOLLARS. Le club de croquet Montréal a fait plus de \$5,000 de profits la saison dernière.

Cette nouvelle annoncée hier soir à la fois de la joie et de la surprise. Le club, a provoqué un très vif enthousiasme chez les membres.

Les recettes brutes aux joueurs se sont élevées à \$2,144.52. Une quarantaine de membres seulement assistaient à l'assemblée.

Président — T. J. Pilon. Secrétaire — J. A. R. Whyte. E. Hamilton, J. Strachan, R. T. Taylor et

SENS A PROPOS D'AUTOMOBILES

Il y a des Hommes qui Achètent des Automobiles Comme un Enfant Achète des Bonbons



Cette jolie brochure, expédiée par la maille sur demande, décrit nos méthodes et nos chars. CLEMENT-BAYARD STEVENS-DURVEA FERLESS PACKARD THOMAS RUSSELL WINTON NAPIER FORD

POUR nombre d'acheteurs d'automobiles, l'apparence veut tout dire. Pour d'autres, c'est le volume qui compte, ceux qui exigent beaucoup de chevaux-vapeur ou une grande capacité de transport pour leur argent. Il est tout à fait possible — c'est même facile d'obtenir un maximum de ces qualités collectives dans le même char. Possible, aussi, de payer le vrai prix, et d'obtenir parmi toute cette confusion de modèles celui qui vous conviendra le plus sûrement. C'est possible, et aisé, et certain si vous vous servez de notre connaissance et de notre expérience en nous employant comme votre agent-acheteur. Certain, parce que notre corps d'artisans experts en fait d'automobiles a passé en revue le char typique de chaque fabrique modèle de l'Europe, des États-Unis et du Canada, basant exclusivement leur jugement sur les mérites de la partie mécanique — ce qui signifie simplicité, force, choix sain de dessin, praticabilité, solidité et durabilité, étant donnée la condition des chemins canadiens. Ces experts choisissent un modèle d'après son mérite seul, peu importe le prix, — le personnel des finances s'occupe de ce détail. Et ainsi, lorsque le nom d'un char apparaît sur notre liste de modèles, il est la parce que ce char a triomphé d'épreuves plus sévères que ne peut concevoir tout amateur automobiliste, parce qu'il a surmonté des obstacles qu'un usage ordinaire ne saurait jamais approcher. C'est pourquoi nous garantissons, indépendamment du fabricant, chaque char que nous vendons; et c'est pourquoi, aussi, vous pouvez acheter de nous certitude simple que le char que vous achetez est celui qui convient le mieux, parmi tous, à vos besoins spéciaux et individuels. Une garantie de certitude. N'est-il pas significatif que nous osons vous l'offrir si explicitement? Nous serions heureux de vous satisfaire de sa portée et de sa valeur pour vous dans l'achat de votre propre automobile.

EASTERN AUTOMOBILE CO.

17 et 19 rue Université, MONTREAL Succursale de Toronto—The Dominion Automobile Co., Limited, rue Bay et Tempérance Succursale de Winnipeg—The Dominion Automobile Co., Limited, 310 rue Donald

LE CROQUET

CHEZ LE CLUB ATWATER. Le club Atwater s'est réorganisé avec les officiers suivants: A. Brunet, président; H. Polier, secrétaire; E. Polier, assistant sec.; H. Bonhomme, vice-prés.; H. McLeod et McLeod, trésoriers.

LE PATIN

BRILLANTE PETE AU STADIUM. Un des costumiers les plus renommés de Montréal, que nous éduons la bonne fortune de rencontrer ces jours derniers, nous affirmes que la mascarade qui aura lieu le vendredi, 8 mars, au Stadium, pour fêter la mi-carême, sera une des mieux réussies qu'on aura vues à Montréal.

RESUME DES REGLES CONCERNANT LE HOCKEY

TOUTE section de hockey par les Terres du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, peut se trouver le seul chef d'une famille, ou pas tout individu, mais de plus de dix ans, sur un espace d'un quart de section de 100 acres, plus ou moins.

LE HOCKEY

DEUXIEME MI-Temps: 10 Wanderer, Blachford, 5-30; 11 Wanderer, Johnson, 5-26; 12 Shamrock, Brennan, 5-30; 13 Wanderer, Russell, 5-29; 14 Shamrock, McCarthy, 5-30; 15 Wanderer, Glass, 5-29; 16 Shamrock, Hewitt, 5-29; 17 Wanderer, Russell, 5-29; 18 Shamrock, Brennan, 5-30; 19 Shamrock, McCarthy, 5-30; 20 Wanderer, Russell, 5-29; 21 Wanderer, Russell, 5-29.

LE PATIN

GRANDE MASCARADE A LONGUEUIL. Samedi, le 9 du courant, il y aura un patinoir Longueuil, une grande mascarade à l'occasion de la mi-carême.

RESUME DES REGLES CONCERNANT LE HOCKEY

Un propriétaire d'hôtel ou tout autre qui se propose de louer un terrain de 100 acres, plus ou moins, pour faire l'essai d'un hôtel ou d'un autre établissement, doit déposer un avis de six mois sur le terrain et la mis, en culture d'ici chaque année au cours du terme de six ans.

LE HOCKEY

LE CLUB CORNWALL DÉFAIT LE VICTORIA D'OTTAWA PAR UN SCORE DE 11 A 3, DANS UNE PARTIE DE HOCKEY QUI RESSEMBLE A UN COMBAT.

Deuxième mi-temps: 10 Wanderer, Blachford, 5-30; 11 Wanderer, Johnson, 5-26; 12 Shamrock, Brennan, 5-30; 13 Wanderer, Russell, 5-29; 14 Shamrock, McCarthy, 5-30; 15 Wanderer, Glass, 5-29; 16 Shamrock, Hewitt, 5-29; 17 Wanderer, Russell, 5-29; 18 Shamrock, Brennan, 5-30; 19 Shamrock, McCarthy, 5-30; 20 Wanderer, Russell, 5-29; 21 Wanderer, Russell, 5-29.

LE PATIN

LA RECOMPENSE AUX VAINQUEURS. La distribution des prix aux vainqueurs des courses en patins du Mont St-Louis a eu lieu hier soir dans la salle théâtrale de cette institution.

LE PATIN

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERES DU NORD-OUEST CANADIEN. CHABRON a été déclaré à charbon pour le charbon mou, et à 250 pour l'anthracite.

LE HOCKEY

EN ROUTE POUR LOUEST. Les Wanderers ont remporté hier soir, leur dixième victoire et le titre de champion pour 1907, par leur victoire sur le Victoria, en route pour Winnipeg.

LE PATIN

LA RECOMPENSE AUX VAINQUEURS. La distribution des prix aux vainqueurs des courses en patins du Mont St-Louis a eu lieu hier soir dans la salle théâtrale de cette institution.

LE PATIN

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERES DU NORD-OUEST CANADIEN. CHABRON a été déclaré à charbon pour le charbon mou, et à 250 pour l'anthracite.

Le Donne Gratuitement aux Hommes Faibles

Tout homme devrait se procurer ce guide de la santé et du bonheur. Il vaut \$100.00 pour tout homme faible. Il explique clairement, dans un langage facile à comprendre, les causes de la faiblesse et comment je restaure les hommes faibles, comment je les fais se sentir comme ils étaient quand ils avaient toute leur vigueur.

Ce livre est magnifiquement illustré et indique comment les hommes et les femmes doivent porter ma Ceinture. J'envoie ce livre gratuitement, cacheté et dans une enveloppe ordinaire, à tous ceux qui me font parvenir le coupon ci-dessous. J'ai un remède certain pour vous dans ma Ceinture Electrique du Dr McLaughlin.

Elle vous redonnera votre force. Elle activera la circulation du sang dans vos veines, donnant une vigueur et une vie nouvelles à tous les organes de votre corps. Vos yeux deviendront brillants, votre démarche alerte, et vous serez pleins d'énergie. Ce grand appareil à apporté force, ambition et bonheur à des milliers de personnes l'année dernière.

C'est un remède prompt et durable contre la débilité nerveuse, la faiblesse, le rhumatisme, les douleurs dans le dos et les hanches (sciatique), le lumbago, la constipation, l'indigestion, la faiblesse des reins, la perte de la mémoire et tous les symptômes de l'épuisement. Elle guérit quand tous les autres remèdes ont échoué. Mes arguments sont bons, mon système est bon, mais je sais que vous n'avez pas le temps de les étudier. Vous voulez des preuves et je vous en donne en quantité. Quand vos voisins mêmes vous diront que je les ai guéris vous serez convaincu que je l'ai fait.

Je ne donne pas mes Ceintures. J'offre de vous guérir d'abord et d'être payé après que vous serez guéri. J'ai une Ceinture Electrique qui guérit de tous les maux de dos et de tous les maux de tête. Elle est si bonne que je ne suis plus obligé de donner de nouvelles. C'est une preuve de votre honnêteté et de votre bonne foi. Je prendrai alors votre cas à ces conditions:

PAS DE GUERISON, PAS DE PAIEMENT. Mettez-la avant de vous coucher; vous vous levez, le matin, rafraîchi et vigoureux, le coeur plein de courage, le cerveau clair et rempli d'ambition pour accomplir votre travail de la journée.

C'est pourquoi. Je suis bien satisfait des résultats de votre Ceinture Electrique, que je porte depuis un mois seulement. Mon appétit est devenu meilleur, je me sens plus fort sous tous rapports, et mes maux de tête disparaissent. Ce sera toujours avec un grand plaisir que je proposerai votre bonne oeuvre. Croyez-moi, votre tout dévoué, ALFRED LAGANIERE, Grondines, Co. Portneuf, Qué.

Dr McLaughlin. Cher docteur: — Je suis heureux de vous écrire pour vous dire que votre Ceinture Electrique m'a guéri d'un mal de dos dont je souffrais depuis 14 ans. Avec mes remerciements et mes meilleurs souhaits pour votre succès, croyez-moi, votre tout dévoué, EDWARD L'AVIERIERE, Notre-Dame du Rosaire, Co. Montl, Qué.

Dr McLaughlin. Cher docteur: — Je vous écris pour vous apprendre que toutes mes douleurs sont disparues. Je ne craints pas de dire que je suis complètement guéri de mes maux. Vous souhaitant succès dans votre bonne entreprise, je demeure, votre tout dévoué, CHAS. MARET, Newport, Qué.

Dr McLaughlin. Demandez aujourd'hui le LIVRE GRATUIT. Tous les hommes devraient le avoir. Il raconte des faits intéressants pour tout homme qui veut conserver sa vitalité à l'âge. Ven 2 si vous le pouvez, s non, envoyez le coupon pour me m en un des livres illustrés, gratuit, de 84 pages.

Dr M. N. McLaughlin

214 rue St Jacques, Montréal, Qué. Monsieur, — Veuillez m'envoyer, franco, votre livre gratuit. NOM. . . . . ADRESSE. . . . . Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m. Mercredi et samedi: 9 a.m. à 5 p.m. Dimanche: 10 a.m. à 5 p.m.

LA PRESSE

MONTREAL, 7 MARS 1907

REAJUSTEMENTS CONSTITUTIONNELS

Monsieur Maclean, de Toronto, a soulevé, l'autre jour, à la Chambre des Communes, une question de grande importance, mais éloignée de toute solution.

Cette situation mérite la plus profonde étude des penseurs. Ottawa décide que telle chose sera péché.

D'un autre côté, la Constitution dit aux provinces: "Vous avez le droit de faire les lois que vous voudrez sur la propriété et l'état civil."

LE MONUMENT MAXWELL

La spontanéité avec laquelle l'opinion a voulu rendre hommage à l'héroïsme de mademoiselle Maxwell est une leçon de choses qu'il ne faut pas oublier.

Il y a eu dans la confection de ce qu'on appelle la CONFEDERATION, un esprit d'union législative dont les effets finiront par être désastreux.

Il y a dans l'existence de notre cité, l'ancienne Ville-Marie, une foule d'actes héroïques bien reconnus, bien enregistrés par la chronique, mais non remémorés.

L'EAU

La rupture, avec récurrence, du piston d'une pompe, en imposant à la population montréalaise un véritable supplice aura au moins pour résultat, il faut l'espérer, de poser une bonne fois la question de notre approvisionnement d'eau devant le peuple et ses représentants, tant au Parlement qu'au Conseil municipal.

Si l'est une branche de l'administration municipale qui fut de tout temps négligée, c'est certainement celle de l'aqueduc. Véritable usine industrielle, réalisant des bénéfices considérables on trouva le moyen de diviser son exploitation en deux parties n'ayant entre elles aucun point de contact.

D'un côté l'usine, c'est-à-dire l'aqueduc avec toutes ses dépenses; de l'autre l'encasement, les recettes relevant du département des finances et ne coopérant en aucune façon au maintien, à l'entretien, au perfectionnement de l'établissement industriel.

Pas de fonds d'amortissement du capital; pas de fonds de réfection du matériel; rien. L'usine marchait, les finances encaissaient les bénéfices et les employaient honnêtement... en dehors, ou à peu près, des besoins de l'aqueduc.

Cette division des opérations a donné des résultats déplorables. Génées dans leurs opérations, les commissions de l'aqueduc qui se sont succédées, faute de fonds suffisants, nous ont menés à la situation pénible où nous nous trouvons en ce moment.

On parle d'enquête. Il en est une qui devrait être faite, celle sur les commandes de charbon pendant ces dix dernières années.

Elle prouverait, cette enquête, que le mode d'achat mis en force pendant un certain nombre d'années a causé au trésor des pertes telles qu'on aurait pu depuis longtemps, avec les sommes perdues, acheter les pompes de réserve nécessaires pour nous mettre à l'abri des conséquences d'un accident.

Si cette enquête était faite, elle ferait peser de lourdes responsabilités là où le public ne les recherche certainement pas en ce moment.

Actuellement le département de l'aqueduc fait l'impossible pour apporter un prompt remède à la situation actuelle. Il doit être soutenu et non combattu par l'opinion publique et la presse qui doit, ou devrait la représenter.

Or c'est ce moment d'inquiétude générale que deux de nos confrères anglais ont choisi pour élever des doutes sur l'efficacité, l'utilité et l'opportunité du projet Janin.

On aurait pu attendre des temps moins troublés, pour cela; le premier coup de pioche des travaux à exécuter n'est pas prêt d'être donné; les deux millions d'emprunt autorisé par la Législature n'ont pas encore été accordés par le Conseil Législatif et lorsqu'ils le seront, ils pourront être employés à l'exécution de ce qu'on appelle le plan Janin.

Mais il nous semble, nous avons un vague souvenir d'éloges distribués sans compter à M. Janin par ses deux critiques actuels, d'où vient le changement? est-ce parce que la rupture d'un piston a rendu nécessaire l'agrandissement de notre système hydraulique?

Pourquoi ne pas avoir fait à temps ces critiques tardives? Le plan Janin est depuis près de dix ans devant le public; les ingénieurs ont pu en prendre connaissance; aucune objection n'a été formulée contre son exécution; les devis ont été préparés, des travaux préliminaires exécutés, la demande d'emprunt présentée au Parlement et c'est quand tout cela a été fait, que nos deux confrères se réveillent, se frottent les yeux et demandent d'être éclairés sur ce qui se passe.

On veut nous conduire vers une nouvelle expertise avec tous ses retards et ses complications. Au profit de qui? certainement pas à celui du public.

CHOSSES ET AUTRES

Le pays des cruches.

C'est la Chine.

En Chine, l'étranger qui se promène pour la première fois dans les rues remarque toujours des cruches placées en différentes positions sur les toits des maisons.

Voici la signification de cette étrange coutume: si la cruche est placée avec le fond tourné vers la rue, elle indique que la fille de la maison n'est pas encore en âge d'être mariée. Aussitôt que cet âge est arrivé, la cruche est tournée avec son ouverture vers la rue. Quand la jeune dame est mariée, la cruche est mise en travers.

Après d'un récent mouvement diplomatique, on fait connaître le prix des uniformes des diplomates, en France.

Il est fort élevé. Un habit brodé d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire coûte \$180; de conseiller d'ambassadeur ou de consul général, \$110; de secrétaire d'ambassadeur ou de consul de 1re et de 2e classe, \$80. Et il y a encore le pantalon, le gilet, le chapeau, l'épée, etc.

Ces prix ne sont pas à comparer avec ce que coûte par exemple le costume officiel des ministres fédéraux, de nos lieutenants-gouverneurs, etc.

Bien heureux, ceux qui peuvent se costumer pour \$500.

L'Echo de Paris annonce que l'empereur François-Joseph fera au printemps prochain un séjour de quelques semaines sur le littoral français de la Méditerranée.

Par contre, une dépêche de Madrid au "Daily Telegraph" dément le voyage de l'empereur Guillaume à Madrid.

Le "Berliner Morgen Post" affirme que le gouvernement allemand est décidé à créer à Swakokmund, dans le sud-ouest africain allemand, un grand port de guerre et de commerce qui sera le plus considérable de la côte occidentale de l'Afrique.

Le "Morgen Post" assure même que la Deutsche-Bank a déjà versé 16 millions de marks en vue de former les fonds nécessaires à la construction du port.

Les officiers et des ingénieurs allemands se sont rendus ces jours-ci à Anvers pour assister aux grands travaux qui y sont faits en ce moment, car on a fait la question de l'embarquement, aussi bien à Anvers qu'à Swakokmund, constitue le principal obstacle au développement. Ces officiers et ces ingénieurs se rendront ensuite en Afrique pour y préparer le plan du port à construire.

Paris va avoir, après les femmes "cochères", les femmes "chauffeuses" et les femmes "wattwomen".

Le monde féministe est en émoi. Voici donc permis aux femmes l'accès des positions élevées. On leur refuse encore les sièges au Parlement; elles auront les sièges de fiacres et d'autos. Et puisqu'elles veulent une "plate-forme" de combat, elles auront celles des tramways.

La préfecture de police à Paris s'attend à de nombreuses demandes. La femme d'un conducteur de tramway nogaient aspire à devenir la camarade de son mari. Dix prétendent conduire des taxis automobiles... Les hommes sont très ennuyés. Mais il y a grande chance pour que ce bel enthousiasme ne dure guère: à la sixième femme, personne n'y prêtera guère attention.

Voilà un nouveau fusil à répétition. C'est en Autriche qu'on l'a expérimenté et on en paraît ravi. Il tire quinze balles à la minute et semble d'un parfait mécanisme. Il est dû à l'ingénieur autrichien Loubser.

Son premier avantage est de peser deux livres de moins que le fusil actuellement en usage à la base, et de contenir jusqu'à 25 cartouches, non plus sous le pontet, mais dans le fût en bois.

Il en résulte que la diminution graduelle du poids de l'arme, au fur et à mesure que la quantité de munitions s'épuise, ne déplace pas de manière sensible le centre de gravité pendant le tir. Le mouvement est automatique et double; l'armement et l'éjection ont lieu simultanément. De plus, l'éjection des douilles vides se fait à gauche et la main droite n'est plus exposée à aucun accident, comme dans les autres armes du même genre.

Des expériences fort curieuses viennent d'être faites à Berlin par l'association des ingénieurs d'automobiles. Elles ont prouvé qu'un automobile de quarante chevaux s'arrêterait plus vite qu'une voiture traitée par deux chevaux.

On lança à la même vitesse divers véhicules et on compara les temps et les distances d'arrêt. Voici les résultats, suivant les vitesses plus ou moins grandes, mais égales pour les deux sortes d'équipages:

Lorsque le fiacre auto met, à s'arrêter, 12 verges, le fiacre à chevaux met 24 verges; à une vitesse moindre, l'auto s'arrête sur 7 verges, le fiacre s'arrête sur 16 verges.

Lorsque le camion automobile s'arrête sur 4 verges, le camion ordinaire à 2 chevaux s'arrête s'arrête sur 22 verges.

Enfin, et l'omnibus à chevaux nécessite 42 verges et 18 verges pour s'arrêter (suivant la vitesse), à mêmes vitesses, l'automobile se contente de 11 verges et de 4 verges.

Comme conclusion, si un auto marche à une vitesse convenable, il s'arrête plus vite et mieux qu'un fiacre. Les chauffeurs prudents sont moins redoutables que les cochers de Paris.

LA MAISON L. MARTINEAU & CIE

Nous sommes toujours heureux d'applaudir aux succès des nôtres, dans les diverses branches du commerce et de l'industrie, mais il nous fait particulièrement plaisir de signaler ces heureux progrès en affaires surtout lorsqu'ils sont le fruit d'un travail ferme et persévérant de la part de Canadiens-Français qui, partis du bas de l'échelle, l'ont gravé échelon par échelon à force d'énergie et d'activité.

C'est absolument le cas des membres de la maison L. Martineau et Cie, confiseurs en gros, dont les bureaux et la manufacture sont situés au No 225 rue Dorion. Cette maison qui débutait bien humblement, il y a à peine huit ans occupait aujourd'hui une des premières places dans le commerce de confiseries à Montréal et nous pourrions même ajouter qu'elle tient le devant dans plusieurs lignes.

Dans le but de conserver le terrain conquis et même de continuer à avancer, la compagnie a décidé de se pourvoir de machines et accessoires les plus modernes. Son président, M. Léon Martineau, est parti hier pour se rendre dans les principaux centres industriels des Etats-Unis, afin de se procurer les machines les plus perfectionnées. Son voyage durera une couple de semaines.

Advertisement for GERRIT Hommes & Femmes, featuring various clothing items and prices.

Advertisement for SHILOH'S CONSUMPTION CURE, distributed by S. C. WELLS & CO., TORONTO, CANADA.

Large advertisement for FAIRMOUNT real estate, featuring a list of properties and contact information for The Ideal Savings Loan & Land Co.

Advertisement for ADAM & EPHREM LAMY, featuring a list of kitchen utensils and prices.

Advertisement for L. M. LEFEBVRE, featuring a list of grocery items and prices.





ON DEMANDE A ECHANGER

PROPRIETES A ECHANGER - A... ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER

CHEVAL DEMANDE - On demande... ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER

CHEVAUX DEMANDES - Ceux qui... MAGASIN DEMANDE

MAGASIN DEMANDE

ON DEMANDE acheter des moteurs... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER

A LOUER - Magnifique magasin... MAGASIN A LOUER

A VENDRE

BEURRERIES - FROMAGERIES... CLOS DE BOIS

CLOS DE BOIS

Il faut vendre. Toute offre... CLAVIAPHONES

CLAVIAPHONES

Nous offrons des clavaphones... ETAL de boucher

ETAL de boucher

Maison neuve, bonne place... PORCE à vendre

PORCE à vendre

à louer, avec outillage... FIXTURES d'épicerie

FIXTURES d'épicerie

à vendre, glacières... FERTILISANTS-COROLIS

FERTILISANTS-COROLIS

56 Norel-Dame Est... CAZELLES, électroliers

CAZELLES, électroliers

pour maison... GUITARE

GUITARE

à vendre, guitare Washburn... INVENTION

INVENTION

à vendre, invention... KLOMKE DE QUEBEC

KLOMKE DE QUEBEC

à vendre, quarante mille parts... MOULIN à scies

MOULIN à scies

en bonne condition... MEUBLES

MEUBLES

à vendre, 25 pièces... MANUFACTURE

MANUFACTURE

de chaises à vendre... PORTES

PORTES

5,000 portes de première... PIANOS A VENDRE

PIANOS A VENDRE

à vendre, 40 comptant... PIANOS A VENDRE

PIANOS A VENDRE

à vendre, 85 comptant... POISSON

POISSON

à vendre, morue verte... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, tout le monde... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, bon marché... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, meubles... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, moteurs... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, gaz... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, zolline... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, mobilier... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, glacières... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, couvertures... A VENDRE

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO droit américain... FOURRURES A VENDRE

FOURRURES A VENDRE

CHANCE BARE - 15 magnifiques... CHANCE EXTRAORDINAIRE

CHANCE EXTRAORDINAIRE

6 plain-pieds neufs... BLUE BONNET

BLUE BONNET

laque en bois... CHANCE INCROYABLE

CHANCE INCROYABLE

Quatre logements... SAULT AU RECOLLE

SAULT AU RECOLLE

2 logements... PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE

Rue Saint-Antoine... PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE

à vendre, quartier... AVENUE DU PARC

AVENUE DU PARC

quatre logements... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, Boucherville... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 25 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

A VENDRE

à vendre, 10 pièces... A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE - Deux magnifiques... PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

à vendre, 20 et 27 Chemin... PROPRIETAIRES d'immeubles

PROPRIETAIRES d'immeubles

à vendre, maison... MAGNIFIQUE terre

MAGNIFIQUE terre

à vendre, 140 arpents... HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE - Deux magnifiques... PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

à vendre, 20 et 27 Chemin... PROPRIETAIRES d'immeubles

PROPRIETAIRES d'immeubles

à vendre, maison... MAGNIFIQUE terre

MAGNIFIQUE terre

à vendre, 140 arpents... HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

EPICERIES A VENDRE

EPICERIES A VENDRE - Nous avons... PERDU

PERDU

MONTRE perdue, dimanche... EPICERIE

EPICERIE

à vendre, 216 de recettes... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

à vendre, 58 Saint-Jacques... JOHNSTON ET GRACE

JOHNSTON ET GRACE

# Accordement Fédéral

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 7 — La session finira-t-elle ou à peu près, avec le mot de mars? Hélas, on n'ose plus l'espérer. L'opposition devient, en effet, chaque jour, d'une mauvaise volonté de plus en plus évidente. Ainsi, hier, tout le monde espérait que l'on allait pouvoir expédier une bonne portion du tarif, mais voilà qu'au moment le plus inattendu, les Conservateurs ont trouvé moyen de susciter, à propos d'une affaire de rien, un débat qui n'a pas pris moins de toute la séance. Il est vrai qu'à partir de lundi prochain, les projets du gouvernement auront la préséance à toutes les séances immédiatement après les interpellations, mais cela n'empêchera sûrement pas l'opposition, si elle a cela dans la tête, de blaguer le travail de législation à propos de tout et à propos de rien.

Voici maintenant, au risque d'ennuier nos lecteurs, le procès-verbal aussi fidèle que possible de la séance d'hier.

D'abord W. M. Boyce, député d'Algonoma, propose une résolution par laquelle il demande au gouvernement de congédier M. O. Smith, fonctionnaire du ministre de l'Intérieur à Winnipeg.

M. Boyce donne lecture à la Chambre d'un extrait du "Burlington Times", où il est dit que les tribunaux de Winnipeg ont condamné M. Smith à des dommages pour avoir vendu à une compagnie canadienne des terres appartenant à un syndicat américain dans lequel étaient intéressés des gens du Vermont, entre autres M.M. Powell et Buell.

Le plaignant, dans cette cause, fut M. A. W. Pritchard, agent d'immobilier à Winnipeg. La réclamation contre M. Smith était de \$23,500.

Les capitalistes américains auraient acheté une certaine étendue de terres et sur faux renseignements fournis par M. Smith, ils auraient laissé de côté la meilleure partie de ces biens, qui fut ensuite transférée à la O. S. L. Co. par Smith.

M. Boyce a lu des extraits du témoignage de M. Smith dans lesquels, dit-il, le fonctionnaire du gouvernement fédéral avoue avoir spéculé à son bénéfice. M. Boyce censure fortement le ministre de l'Intérieur qui garde à son service un employé qui a profité des renseignements officiels pour spéculer à son bénéfice après avoir induit en erreur des étrangers qui avaient l'intention de placer leurs capitaux dans notre pays.

Le ministre de l'Intérieur est devenu partout un sujet de commentaires peu louangeurs et l'on serait porté à croire qu'il faut être capable de promotion dans ce département. L'orateur cite comme exemples les cas des employés d'immigration Nixon, Wagner et autres qui, dit-il, ont été renvoyés d'office pour délits criminels et qui ensuite ont été réengagés à un meilleur salaire.

Il est grandement temps que ces scandales cessent.

M. Boyce déclare qu'il est un fait bien connu, c'est que quatre à cinq députés de l'Opposition ont été élus à ces fonctions tout-puissantes.

M. Smith reçoit un salaire de \$3,000 par année et ne trouve pas cela suffisant.

Il faut qu'il spécule et sa dernière spéculation lui a, dit-on, rapporté dans les \$30,000.

M. McCraney, député libéral de Saskatchewan, déclare que le temps n'est pas venu de discuter cette affaire, car la cause est encore dans le domaine judiciaire. Le jugement rendu contre M. Smith, qui ne spécifie pas encore le dédommagement accordé, sera porté en appel.

M. McCraney donne lecture, à cet effet, d'un télégramme de M. T. H. Johnson, de Winnipeg, avocat de M. Smith. M. Lennox, de Simcoe, cite la loi qui défend à tout employé civil de se servir de sa position pour spéculer et il ne reste qu'une chose à faire, congédier M. Smith sans retard.

M. Bole, député libéral de Winnipeg, prétend que M. Smith est un fonctionnaire qui rend de grands services au public, et dans l'affaire soulevée, son rôle n'a pas été celui qu'on dit. Les Américains qui ont acheté le terrain à \$6.60 l'acre dans la partie la plus riche de l'Ouest, ont fait une magnifique affaire et n'ont pas à se plaindre.

De plus les terrains dont on a disposé et dans lesquels M. Smith a eu un intérêt personnel, n'appartiennent nullement au gouvernement fédéral, mais au "Canadian Northern".

M. Northrup parte dans la même sens que MM. Boyce et Lennox. Il veut que M. Smith soit congédié.

Le ministre de l'Intérieur accuse M. Northrup et les autres députés conservateurs de faire les affaires de certains millionnaires du Vermont en soulevant cette question aujourd'hui sans attendre l'appel du jugement. M. Smith n'a pas spéculé avec les terres du gouvernement mais avec celles d'une corporation privée, et il n'y a pas de loi qui empêche un fonctionnaire du gouvernement d'en agir ainsi.

Le chef de l'Opposition prétend que l'honorable M. Oliver vient d'approuver un mauvais principe.

M. Smith, avec un traitement de \$3,000, n'a pas le droit de spéculer avec les renseignements que lui fournit le gouvernement pour le service public. Sir Wilfrid Laurier fait l'éloge de M. Smith, depuis de nombreuses années à l'emploi du gouvernement. Il dit qu'il est d'opinion que tout fonctionnaire, employé civil, doit donner tout son temps au gouvernement pour le traitement qu'il reçoit mais cela ne l'empêche pas de faire des placements, du moment que l'affaire l'intéresse pas directement sa position ou l'administration du gouvernement.

M. Foster, naturellement, condamne M. Smith.

M. Duncan Ross, de Yale et Caribou, soulève une objection.

Il cite le droit parlementaire anglais qui défend aux députés d'attaquer un fonctionnaire de l'Etat à la Chambre. Lorsqu'on porte une accusation contre un fonctionnaire civil, l'affaire est soumise à un comité d'enquête devant lequel l'accusé a le droit de se défendre.

On ne doit pas attaquer brutalement, à la Chambre, un employé civil, car il n'a pas le droit de venir se défendre.

L'inévitable docteur Sproule, puis

M. Taylor, tous deux conservateurs, parlent aussi sur ce sujet, puis l'orateur met aux voix la motion Boyce qui est rejetée par un vote de 94 à 54.

BLAISE.

## MORTELLEMENT MEURTRE SOUS DES BILLOTS

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Saint-George, Beauce, 17 — Un accident horrible a eu lieu dans les chantiers, sur la rivière Pontobocott. Un jeune garçon de dix-huit ans, du nom de Bonnard, employé au chargement des billets, a été écrasé par la chute d'une pile de billets. La mort a été instantanée. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à Saint-Côme où on l'avait descendu chez une sœur qui habite ce village. Ses parents, qui demeurent à Manchester, N. H., sont arrivés trop tard pour assister au service.

### A SAINT-JEROME

Le club du Lac des Grandes Baies — L'église paroissiale est rouverte.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Saint-Jérôme, 7 — Le Club du Lac des Grandes Baies a eu sa neuvième assemblée régulière annuelle dans les bureaux du président, M. Camille de Martigny.

Le rapport du secrétaire-trésorier pour l'année écoulée démontre que les finances du club sont en bon état et qu'il reste en caisse une assez forte somme.

Le Dr Eugène St Jacques, J. J. Clément et E. Brossard, avocat, furent admis membres.

On décida ensuite de transporter le siège principal du club à Montréal, ce qui a la grande majorité des membres sur ce vote.

Les élections ont donné le résultat suivant: Camille de Martigny, avocat, est réélu président; J. E. Clément, secrétaire-trésorier. Les membres du bureau de direction sont: M.M. le Dr J. E. Dubé, L. O. Demers, P. L. Lassonde, P. Simard et E. Poltevin.

Le patronage du Club a été offert à l'hon. Lomer Gouin; la présidence d'honneur, à l'hon. Jean Prévoist, à l'hon. F. X. Mathieu, C. L. et à F. A. Gendron, député aux Communes.

L'église paroissiale qui était fermée aux fidèles depuis quatre semaines pour réparations, a été rouverte dimanche. Tous les offices religieux ont été faits pendant ce temps dans la chapelle du Sacré-Coeur. On y a fait pour \$1,000 de réparations.

SI BEBE fait ses dents employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour détruire d'effraie; il calme, amoindrit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

Le ministère de l'Intérieur est devenu partout un sujet de commentaires peu louangeurs et l'on serait porté à croire qu'il faut être capable de promotion dans ce département.

L'orateur cite comme exemples les cas des employés d'immigration Nixon, Wagner et autres qui, dit-il, ont été renvoyés d'office pour délits criminels et qui ensuite ont été réengagés à un meilleur salaire.

Il est grandement temps que ces scandales cessent.

M. Boyce déclare qu'il est un fait bien connu, c'est que quatre à cinq députés de l'Opposition ont été élus à ces fonctions tout-puissantes.

M. Smith reçoit un salaire de \$3,000 par année et ne trouve pas cela suffisant.

Il faut qu'il spécule et sa dernière spéculation lui a, dit-on, rapporté dans les \$30,000.

M. McCraney, député libéral de Saskatchewan, déclare que le temps n'est pas venu de discuter cette affaire, car la cause est encore dans le domaine judiciaire.

Le jugement rendu contre M. Smith, qui ne spécifie pas encore le dédommagement accordé, sera porté en appel.

M. McCraney donne lecture, à cet effet, d'un télégramme de M. T. H. Johnson, de Winnipeg, avocat de M. Smith. M. Lennox, de Simcoe, cite la loi qui défend à tout employé civil de se servir de sa position pour spéculer et il ne reste qu'une chose à faire, congédier M. Smith sans retard.

M. Bole, député libéral de Winnipeg, prétend que M. Smith est un fonctionnaire qui rend de grands services au public, et dans l'affaire soulevée, son rôle n'a pas été celui qu'on dit.

Les Américains qui ont acheté le terrain à \$6.60 l'acre dans la partie la plus riche de l'Ouest, ont fait une magnifique affaire et n'ont pas à se plaindre.

De plus les terrains dont on a disposé et dans lesquels M. Smith a eu un intérêt personnel, n'appartiennent nullement au gouvernement fédéral, mais au "Canadian Northern".

M. Northrup parte dans la même sens que MM. Boyce et Lennox. Il veut que M. Smith soit congédié.

Le ministre de l'Intérieur accuse M. Northrup et les autres députés conservateurs de faire les affaires de certains millionnaires du Vermont en soulevant cette question aujourd'hui sans attendre l'appel du jugement.

M. Smith n'a pas spéculé avec les terres du gouvernement mais avec celles d'une corporation privée, et il n'y a pas de loi qui empêche un fonctionnaire du gouvernement d'en agir ainsi.

Le chef de l'Opposition prétend que l'honorable M. Oliver vient d'approuver un mauvais principe.

M. Smith, avec un traitement de \$3,000, n'a pas le droit de spéculer avec les renseignements que lui fournit le gouvernement pour le service public.

# CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'huile de Ricin, le Paregorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'estomac. Il guérit le diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée Porte la Signature de

*Wm. H. Fletcher*

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 21 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

### LITIGE INTERESSANT

Sherbrooke, 7 — M. J. A. Leblanc, Dr Gadbois, J. W. Grégoire, E. C. Sylvestre et L. Forest, de cette ville, viennent de prendre des actions respectives contre la Cie de Lumière Electrique Saint-Georges, en vue de se faire rembourser le produit de plusieurs actions souscrites au capital de cette compagnie.

Les demandeurs alléguent n'avoir contribué de leurs deniers au fonds de la compagnie défenderesse que sur l'entente expresse qu'un remboursement complet des sommes fournies pourrait leur être fait sur demande après deux ans de la date de la souscription des fonds.

La cause sera appelée pour audition le 1er avril prochain.

### JUGEMENT IMPORTANT

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 7 — M. le juge Lemieux, de Québec, de passage en notre ville, lundi, a rendu jugement dans la cause de N. P. Langway, M. A. L. vs La Royal Paper Mills Co., de East Angus.

La présente action était pour le recouvrement d'une somme de \$5,450.00, réclamée par le demandeur comme produit lui revenant, du flottage des billets de la compagnie défenderesse, sur une chaussée de péage, appartenant au demandeur avec droits reconnus par Ordre en Conseil.

Jugement en faveur de la demande, pour \$2,886.42 avec intérêt depuis le 20 octobre 1905 et les frais de l'action.

## La Banque Provinciale du Canada

UN DOLLAR économisé chaque SEMAINE produit, au bout de vingt ans, \$1,222, à 3 p. c.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA SE CHARGERA DE FAIRE FRUCTIFIER VOTRE EPARGNE.



Dans la Pharmacie de Chaque Ménage devrait se trouver

### 'Le Chirurgien de Famille'

qui est une bouteille

### D'huile cicatrisante Antiseptique du Dr Porter

Un pansement chirurgical de famille pour coupures, brûlures, meurtrissures, plaies, maladies de la peau, catarrhe, ou toutes blessures et affections externes, que soit léger ou grave.

Une préparation ne ressemblant à aucune autre, composée par un vieux chirurgien de chemin de fer. Elle est facile à appliquer par tout le monde et combine toutes les qualités médicinales nécessaires à un traitement soigneux et scientifique des parties de la peau ou de la chair blessées ou malades. Ceux qui l'essaient une fois y recourent aussitôt et s'en servent toujours. Tous les pharmaciens la vendent, 25 cents.

Capital autorisé \$1,000,000 Actions, valeur au pair, \$1.00 chacune

## The Ontario-Quebec Cobalt Mining Co. LIMITED

PROPRIETAIRE DE QUATRE PROPRIETES DE PRIX.—113 1-2 ACRES DANS LE FAMEUX CANTON BUCKE, ET 20 ACRES DANS LE RICHE COLEMAN.

BUREAU PRINCIPAL : - - - TORONTO, ONT. DIRECTIONS :

F. X. DUPUIS, C.R., M.P.P., Montréal, Qué. L. J. LABROSSE, M.P.P., Saint-Eugène, Ont. GODFROY LANGLOIS, M.P.P., Montréal, Qué. GEORGES S. MAY, M.P.P., Ottawa, Ont. JAS. E. DAY, solliciteur, avocat, etc., Toronto, Ont. D. McAVOY, C.R., Valleyfield, Qué.

Solliciteurs — DAY et FERGUSON, 31 rue Victoria, Toronto. Agents Financiers — GORMALLY-TILT and Co., 36 rue King E., Toronto; Bureau à Montréal, Edifice "La Presse." Quartiers généraux des Travaux — HAILEBURY, COBALT, ONT. THE TRUSTS & GUARANTEE CO., TORONTO, Canada. THE SECURITY REGISTRAR & TRANSFER AGENCY, 66 Broadway, New-York Cité.

DESCRIPTION DES PROPRIETES :

- 1 — Le S. O. 1-4 du N. 1-2, Lot 5, Con. 4, Canton Bucke, 36 1-2 Acres.
- 2 — Le S. E. 1-4 du N. 1-2, Lot 5, Con. 4, Canton Bucke, 37 Acres.
- 3 — Le N. E. 1-4 du N. 1-2, Lot 8, Con. 2, Canton Bucke, 40 Acres.
- 4 — Le O. 1-2 du N. O. 1-4 du N. 1-2, Lot 15, Con. 4, Canton Coleman, 20 Acres.

Depuis la publication, ces jours passés, de notre offre de 500,000 actions du stock du Trésor de cette Compagnie, une riche découverte a été faite sur la propriété No 1, et on est à même de miner le minerai en sac pour l'exporter. Un essai a été aussitôt fait au Laboratoire Grant, Haileybury, et les résultats ont été de

4576 ONCES D'ARGENT A LA TONNE (Equivalent à \$2,712.60 par tonne.)

Le filon augmente continuellement en valeur à mesure qu'on creuse. On en a extrait de grandes quantités d'argent natif pur, ainsi que quelques petits morceaux de cuivre natif.

NOUS AVONS UNE MINE PRODUCTIVE

CA NE DURERA PEUT-ETRE PAS LONGTEMPS

NOTRE GARANTIE

GORMALLY, TILT & CO. 36 King St East, Toronto, Ont. Membres du Standard Stock Exchange, Toronto. Etabli en 1892.

## The Cobalt Silver Mountain Mining Co, Limited.

Capital autorisé : \$1,000,000 CO. (Pas de responsabilités personnelles.) Actions complètement payées et n'engageant à aucune responsabilité. Action d'une valeur au pair, dont \$300,000 doivent rester dans le trésor. Instituée en corporation en vertu de l'acte des Compagnies d'Ontario et de l'acte d'Incorporation des Compagnies Minières d'Ontario



Carte montrant où se trouve la mine Silver Mountain. A côté de la mine University.

### Bureau des Directeurs :

PRESIDENT: M. E. GUNN PORTER, M. P., Belleville, Ont. Membre du Parlement fédéral pour Hastings ouest.

VICE-PRESIDENT: H. A. DOUGLAS, Ottawa, Ont. vice-président de la Rolla I. Crain Co., Limited.

DIRECTEURS GERANTS: M. ARTHUR G. PENMAN, Cobalt, Ont. directeur général de Penman and Sprang, Limited, Toronto. M. H. S. CLEMENTS, M. P., Chatham, Ont. membre du Parlement fédéral pour le district de Kent. M. A. T. SHILLINGTON, M. D. Ottawa, Ont.

SECRETAIRES-TRESORIER: M. A. H. FITZSIMMONS, Ottawa.

PROCUREURS: McGIVERN & HAYDON, Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL: 95 RUE SPARKS, OTTAWA, ONT.

BANQUIERS: BANQUE D'OTTAWA, Ottawa, Ont.

La propriété de The Cobalt Silver Mountain Mining Company, Limited, se trouve en plein milieu de la meilleure mine d'argent du monde et se compose de vingt acres. Elle est entourée de cinq des meilleures et des plus riches mines productives du comté de Cobalt, savoir les mines University, Bailey, Big Pete (ou Cobalt-Central), McKinley, Darragh, Savage et Silver Bar, et se trouve aussi à toucher à la fameuse réserve forestière Gullies et n'est qu'à quelques cents pieds des mines Nipissing et Foster, comme on pourra le voir sur la carte.

La Silver Mountain Co., possède la propriété non développée la mieux située et aux perspectives les plus encourageantes qu'il ait aujourd'hui dans le camp de Cobalt et les hommes les plus intéressés dans la compagnie, comprenant quelques-uns des plus gros propriétaires de mines et certains des hommes les mieux connus et les plus influents du Canada, au nombre desquels se trouvent plus d'une douzaine de membres du Parlement, ont pleinement confiance que

## THE SILVER MOUNTAIN CO.

Expédiera dans quelques mois autant de produits miniers que les mines adjacentes.

M. C. E. Kingswell, un des meilleurs ingénieurs du camp de Cobalt, a fait un rapport élaboré de la propriété et la Compagnie en enverra une copie, avec plaisir, à tous ceux qui en feront la demande. Dans son rapport, entre autres choses, il déclare ceci :

RAPPORT DE L'INGENIEUR

"Votre lot se trouve à un lot des mines Foster, Big Pete et McKinley-Darragh-Savage qui l'entourent et à deux lots de la mine Nipissing. Toutes ces mines sont les plus célèbres du camp. La propriété repose entièrement sur du diabase, et jusqu'à aujourd'hui trente-huit filons ont été découverts. Ces filons forment un réseau parfait dans toute la propriété. Il y a quelque temps j'ai examiné avec soin cette propriété et dans tous les essais que j'ai faits j'ai trouvé de l'argent. La fameuse réserve forestière se trouve exactement au sud est de cette propriété, et la bordure, et le gouvernement exploite actuellement dans cette réserve une très bonne mine qui se trouve à très peu de distance de votre propriété. Le contrat de la Silver Bar Company a découvert, le mois de juin dernier, près de votre propriété et de la réserve forestière une couche spatiale qui se dirige directement vers votre propriété, des filons dont le minerai est de beaucoup supérieur à n'importe lequel trouvé, du début de l'exploitation de la Big Pete et on n'a jamais essayé de suivre ces filons. On a exploré, sur votre propriété, sur une longueur de quatre cents pieds une couche, qui, dans certains endroits, a près de quatre pouces de large et qui rapporte neuf onces d'argent à la tonne. Chaque couche n'est que de quatre à six pouces de large, et se trouve détachée de ces mêmes parois et présente tous les signes de la permanence et de la valeur; et d'après mon humble opinion, si on y creusait un puits à un profondeur raisonnable, on y trouverait du minerai de valeur, et vous pourriez en faire creuser d'autres pour découvrir d'autres filons. J'ai exploré la plupart des bonnes mines d'ici, j'en ai fait des rapports, j'ai examiné aussi un grand nombre de prospects, et jamais auparavant je n'ai trouvé une propriété comme la vôtre, possédant autant de filons et je considère que ce ne serait que par un caprice la nature si votre claim ne vous rapportait pas beaucoup d'argent. Le fait que la mine Bailey, quoiqu'elle soit actuellement dans une réserve, est une très bonne mine qui se trouve à très peu de distance de votre propriété, et de plus qu'elle soit deux des meilleures du camp, est une des plus fortes preuves, d'après moi, que votre lot devrait renfermer le même minerai que celui qui est expédié par ces mines." C. E. Kingswell, E. M.

C'EST UNE CHANCE UNIQUE DANS LA VIE LA PROPRIETE DE LA SILVER MOUNTAIN CO. N'A JAMAIS ETE DEVELOPPEE, BIEN QU'ENVIRON

Trente-huit filons portant de l'argent aient été découverts à la surface. Ce qu'il faut à la propriété pour en faire un centre actif de commerce, ce sont les travaux de développement.

La propriété a été complètement payée avec le stock de la compagnie, et il n'y a pas une pièce requise excepté pour les fins de développement

Il y a environ un an, comme vous le savez, une quantité de stock de la mine Foster, voisine de la Silver Mountain, fut offerte au public à 80 cents l'action, afin de prélever de l'argent nécessaire aux travaux de développement. Vous savez, également, que ce stock a été vendu, depuis, à \$4.00 l'action et peut être vendu aujourd'hui pour donner un profit immense aux acheteurs primitifs.

Mais rappelez-vous que c'est l'homme qui achète le stock quand il est offert pour la première fois qui fait le plus d'argent. NON l'homme qui attend jusqu'à ce qu'il trouve quelque chose approchant de sa valeur réelle. Veuillez vous rappeler ce qui vient d'être dit et lisez l'offre suivante:

LA SILVER MOUNTAIN CO. EST PRETE A COMMENCER LES OPERATIONS SUR SA PROPRIETE SUR UNE GRANDE ECHELLE.

Et elle a besoin de capital actif, conséquemment les directeurs ont décidé d'offrir à la souscription publique une petite quantité de stock au

## PRIX SPECIAL DE SOIXANTE CENTS LA PART

comptant avec la souscription. C'est la première et la seule émission qui sera offerte au public à ce prix. Des souscriptions pour un nombre quelconque de parts seront reçues jusqu'à midi, le 15ème jour de mars 1907, et les directeurs se réservent le droit de remettre tout le surplus des souscriptions aussitôt que le montant nécessaire aura été souscrit. Les souscriptions seront acceptées suivant l'ordre dans lequel elles auront été reçues, soit par fil ou par lettre, et elles peuvent être adressées directement au secrétaire de la compagnie, 95 rue Sparks, Ottawa.

Si vous avez confiance en Cobalt vous vous procurerez de ce stock et le prendrez immédiatement, car demain, il pourrait être trop tard. Des chances semblables n'arrivent qu'une fois. Nous croyons que si vous connaissez quelque chose de Cobalt, nous en avons dit assez, et si vous désirez en apprendre davantage, nous serons heureux de vous dire tout ce que nous pourrons. Dites-nous, par fil, combien de stock vous réservez et envoyez votre souscription à

Cobalt Silver Mountain Mining Co., 95 rue Sparks, Ottawa.

DEMANDE (découpez et envoyez)

A la Silver Mountain Mining Company, Limited, 95 rue Sparks, Ottawa, Ont.

Je demande par la présente, ..... actions de la Cobalt Silver Mountain Mining Company, Limited. Vous trouverez ci-inclus traite, chèque, mandat de poste ou d'express payable à la Cobalt Silver Mountain Mining Company, Limited, en paiement complet d'icelles. Emettez et envoyez le certificat à

NOM. .... RUE. .... VILLE. .... PROV. OU ETAT. ....

Si vous toussiez, une dose de "SPRUCINE" calmera votre toux comme par enchantement: il suffira de quelques doses et d'un peu de précautions pour vous guérir complètement. En vente partout à 25 cents la bouteille.

JOS. BONHOMME, CARROSSIER, 200 RUE GUY. SPECIALITE: voitures de livraison de tous genres. Une attention toute spéciale est donnée aux réparations. Grand storage. Té. Main 1571. 87-1-11.

Pabst Blue Ribbon La Bière de Qualité.

Common Sense Détruit. Fat, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada.

Montre d'or à re-GRATIS. Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, remontoir et réglable, garantie deux ans et réglée à temps, semblable par l'apparence à une montre en or, mais avec un mouvement américain, garantie deux ans et réglée à temps. Envoyez votre nom et adresse afin de recevoir les détails. Quand vous recevrez les détails envoyez-les à M. J. Friend Supply Co., Dept. 97, Boston, Mass.

Il vous est impossible d'avoir un meilleur pain que le pain domestique de Cunningham.



# NOUVELLES OUVRIERES

Un comité spécial de la législature d'Ontario est à l'étude en ce moment à Toronto, la question du travail des enfants — Un beau succès pour l'union des peintres et décorateurs — Pour les ouvriers textiles de Chambly, demain soir — Le comité de district des charpentiers-menuisiers adopte une importante résolution hier soir — Intéressante séance du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal ce soir — Demain soir chez les plâtriers — Faits divers.

Lors de l'inauguration hier à Toronto, des séances du comité spécial de la législature d'Ontario chargé d'étudier la question du travail des enfants, l'hon. M. Nelson Meville, ministre de l'Agriculture, a été choisi comme président.

En prenant son siège, M. Meville a dit, que le sujet actuellement devant la commission était d'une importance capitale pour le bien et l'avancement du pays et que les hommes qui avaient en mains les affaires publiques, ne pouvaient jamais y apporter une attention trop vive ni trop sérieuse.

Au cours de la séance, l'inspecteur des fabriques, M. Burke, a exprimé l'opinion que bien des inconvénients étaient causés aux autorités par les parents et tuteurs des enfants qui fournissaient de faux certificats au sujet de l'âge des enfants. Il a ajouté que les lois concernant le travail des enfants devraient être amendées et améliorées.

On a émis l'opinion que ces certificats devraient être décernés par des officiers nommés par le gouvernement.

Il a été suggéré aussi de fixer à 60 heures par semaine la limite du travail des jeunes garçons et jeunes filles et que les municipalités devraient recevoir instruction de voir à ce que les petits vendeurs de journaux et cireurs de bottes ne fassent pas de journées de travail plus longues que 10 heures.

La commission continuera son enquête durant quelques jours encore.

La dernière assemblée publique tenue à la salle Empress par l'union locale No 343, des peintres et décorateurs, a obtenu un succès complet sous tous rapports.

M. Charles Marsh, de Toronto, le 2e vice-président de l'union internationale, qui était présent, prononça un magnifique discours et fut très applaudi. Il fut suivi par M. G. Williams, le président de l'union locale, Sparrow, J. A. Masse, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; O. Lachapelle, C. S. Gee, Emile Pelletier, Narcisse Arcand, H. Lynch, et autres.

Quinze nouveaux membres furent initiés à la séance, et vingt-neuf autres ont déposé leur demande d'admission entre les mains du secrétaire.

Il nous fait plaisir de placer ce nouveau succès au crédit de l'union des peintres et décorateurs, qui tous les jours font de rapides progrès et qui, compte aujourd'hui avec droit parmi les plus prospères de Montréal.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les ouvriers de la filature de Chambly ont résolu de se grouper en syndicat, sous l'égide de la Fédération des unions textiles du Canada.

Demain soir, une grande assemblée publique aura lieu dans ce but, à laquelle divers orateurs de la Fédération, ainsi que plusieurs militants du mouvement ouvrier adresseront la parole.

La Fédération étend petit à petit ses rameaux dans les divers centres industriels de la province et avant peu elle réunira ses identifiés chez tous les ouvriers textiles du pays.

Nous osons croire qu'il y aura foule et que les ouvriers textiles de Chambly profiteront de cette belle occasion pour améliorer leurs conditions de travail.

A son assemblée régulière d'hier soir, le Conseil de District, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, a adopté l'importante résolution suivante en rapport avec la catastrophe d'Hochebaga.

«Ce Conseil offre ses plus sincères sympathies aux familles affligées par le terrible incendie de l'école protestante d'Hochebaga, en même temps qu'il exprime toute son admiration pour l'héroïque sacrifice permis par Mlle Maxwell.»

Il condamne vivement de plus la négligence criminelle des personnes responsables qui laissent nos écoles publiques dépourvues d'échelles et autres moyens de sauvetage.»

Ces résolutions qui ont donné lieu aux remarques les plus éloquentes et les plus appropriées, ont été adoptées à l'unanimité.

Ce soir, il y aura à la salle Saint-

## Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

### Enraie toujours la Toux

Il est combiné des propriétés adoucissantes du pin avec autres remèdes absorbants, expectorants et calmants d'une valeur reconnue; il est absolument inoffensif, prompt et sûr. La toux est causée par la présence de phlegme dans la gorge et les poumons et une toux opiniâtre tend à dévorer les tubes des bronches, à congestionner les poumons et à produire l'inflammation ou l'hémorragie. Un seul remède ne peut avoir qu'un seul résultat. Elle laisse la gorge ou les poumons, ou les deux affectés.

Une seule dose de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

arrêtera la toux, adoucira la gorge et soulagera les poumons. Lisez ce que dit Miss Nettie A. Seeley, Ashland, N. B. «Il me fait plaisir de recommander le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, car j'ai trouvé ce remède excellent contre la toux. Ma mère en a fait longtemps usage dans la famille; s'il arrivait à quelqu'un de contracter le rhume, elle avait coutume de dire: Il faudra se procurer du Sirop de pin de Norvège du Dr Wood, car de sa toux c'est sûr qu'il n'y aura plus de toux. J'ai toujours la toux quand nul autre remède réussit.»

Insistez pour que vous ayez le vrai Sirop du Dr Wood, dans des enveloppes jaunes. Prix 25c chez les vendeurs. Trois plus coûteux le marquent de fabrication. (6) yw

Joseph, une intéressante assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Des questions d'une très haute importance sont sur l'ordre du jour et demandent une solution immédiate.

Tous les délégués se feront donc un devoir d'y assister et d'être surtout à la salle à 8 heures très précises.

Demain soir, le 8 mars, il y aura à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée publique pour tous les plâtriers de la ville et de la banlieue. A cette réunion qui aura lieu sous les auspices de l'union, plusieurs orateurs bien connus dans le mouvement ouvrier adresseront la parole. Une grande surprise est réservée à ceux qui ne sont pas encore enrôlés sous la bannière de l'unionisme, et non-unionistes comme unionistes seront également les bienvenus.

Dans notre édition du 5 courant nous avons commis une erreur bien involontaire que nous nous empressons de rectifier. En parlant d'une requête d'ouvriers, présentée à la séance du conseil de ville, lundi dernier, et se rapportant à la réduction de la taxe de l'eau nous avons dit qu'elle avait été envoyée par le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, alors que c'est le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Montréal qui avait pris l'initiative du mouvement et qui naturellement doit en avoir le mérite.

Ce soir, l'union des manoeuvres en bâtiment, tiendra, à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée publique ouverte à tous les ouvriers de cette catégorie sans distinction. Des orateurs éloquentes et qui ne manqueront pas d'intéresser vivement toutes les personnes présentes se feront entendre.

On voudra bien remarquer, que le prix d'adhésion dans l'union a été considérablement réduit, et que c'est le temps propice de présenter sa demande.

Durant le mois de février, cinquante nouveaux membres ont été initiés et l'union, qui est installée aujourd'hui sur des bases solides, offre les plus grandes garanties.

Il y aura donc foule ce soir. L'union locale No 139 des ouvriers en voitures tiendra demain soir son assemblée régulière, au lieu ordinaire des réunions, salle Leclair, rue LaGauchetière.

On nous apprend en même temps que M. Félix Parent, domicilié au No 41 rue Saint-Dominique, a été nommé agent d'affaires de l'union et que par conséquent les patrons qui désireront avoir des ouvriers du métier, ainsi que les ouvriers qui auront besoin d'ouvrage, pourront s'adresser sans gêne aucune à M. Parent qui sera toujours à leur disposition.

On nous prie d'annoncer que l'élection annuelle des officiers du Club National ouvrier de Saint-Hyacinthe aura lieu à la salle Blondin, samedi, le 16 mars courant.

L'assemblée s'ouvrira à 7 h. 30 précises et tous les membres, il va sans dire, devront être présents.

Ce soir, assemblée régulière du Conseil Central National des Métiers et du Travail de Montréal, au No 3 rue Craig Est, pour affaires très urgentes.

### LE SOUVENIR DE LEON XIII

Le monument de la basilique latérane sera terminé dans dix jours et la translation des restes aura lieu à Pâques.

Rome, 7. — Le sculpteur Tadolini annonce que le monument de Léon XIII, qu'il fait pour la basilique latérane, sera terminé dans dix jours. La translation des restes du grand pontife se fera, alors, à Pâques. Il ne sait pas, cependant si l'on satisfait le désir du roi, qui demande une cérémonie publique. Victor-Emmanuel; il entretient hier Mgr Ronomelli de ce sujet. Le monument représente Léon XIII béniissant le Peuple.

### MME MARIE COLETTE OBTIENT DES DOMMAGES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sherbrooke, 7. — Mme Marie Colette vient d'obtenir jugement pour \$741 avec intérêt et les frais de l'action en dommages, de \$2,000 qu'elle avait intentée à la corporation du canton de Brompton, à la suite d'un accident de voiture causé par le mauvais état d'une voie sous le contrôle de la corporation défenderesse.

### BOTHA SERA PRESENT

Londres, 7. — Le général Botha, premier ministre du Transvaal, sera présent à la conférence intercoloniale de l'empire.

### LA SUCCESSION COUTTS

Londres, 7. — Le testament de la baronne Coutts, accusé d'être surprenant, a été accepté par le juge. La baronne légua tout à son mari.

## Offres Spéciales d'Ogilvy pour Vendredi

Un Dessin Nouveau de notre Fameuse Jupe de \$5.00

Nous avons eu tant de succès avec notre jupe de \$5.00 que nous allons en introduire un nouveau modèle, vendredi, supérieur au premier, croyons-nous. Voici la description de cette élégante jupe: elle est en beau velours français pure laine. Le tissu est rétréci et les piqûres sont en soie; la confection et l'ajustement sont aussi parfaits qu'ils peuvent l'être.

Le style est élégant et nouveau. Les couleurs sont: noir, brun, marine. Prix \$5.00 (PREMIER ETAGE)

### Epargnes sur la Toile

Napperons à cabaret damassés et ourlés. Valeurs 40c, 50c, 60c. Vendredi... 25c, 30c, 40c

Napperons à cabaret en toile irlandaise, ourlés, Grandeur 18 x 27 pouces. Une valeur très spéciale à 50c. Vendredi... 35c

Dessus de bureaux et de buffets, ourlés. Grandeur: 18 x 36 18 x 45 18 x 54

45c 50c 60c

Articles Ténériff confectionnés à la main, comprenant dessus de bureau et de buffet, napperons à cabaret et napperons à thé de \$5.00. A écouler à moitié prix.

Longs Gants Valant \$2.25 pour \$1.69

Un achat spécial de gants Suède, longueur au coude et fini velours, dans les nuances les plus nouvelles de tan, brun, castor, gris et noir. Coutures piquées. Points 5 3/4 à 7. Gants d'une beauté exceptionnelle, valant \$2.25 la paire. Spécial, vendredi... \$1.69

Gants en peau de chien tan, à un fermoir, couture double, pour enfants. Points 0000 à 7. 85c (REZ-DE-CHAUSSEE)

### Etoffes à Robes et Tissus Lavables

Surplus de stock acheté chez les fabricants à beaucoup moins que les prix du marché. Ne manquez pas ces splendides valeurs.

1.800 verges de panama à carreaux, pure laine, nouveauté pour costume, 42 pouces de large, en riches nuances de brun, marine, gris, turquoise, crème et noir. C'est une ligne régulière à 65c. A écouler, vendredi, à... 43c

800 verges de très belle mousseline organdi écossaise imprimée, pour robes d'été. Plusieurs couleurs et dessins nouveaux et très jolis. Prix: de 15c à 18c. A écouler vendredi à... 9c

Voyez la vitrine rue de la Montagne. (REZ-DE-CHAUSSEE)

Jas. A. Ogilvy & Sons. Angle Ste Catherine et de la Montagne.

## EXPOSITION MARCHAND

4 - MAGASINS - 4

Des Nouvelles Modes de Confection pour Dames, chez...

La seule maison exposant plus de 300 nouveaux modèles de Costumes et manteaux de printemps-Riches dessous—Coupe garantie.

Commandes sur mesure promptement exécutées. Prix modérés.

305 NOTRE-DAME OUEST. 621 STE CATHERINE EST. 197 BOULEVARD ST LAURENT. 423 STE CATHERINE OUEST.

### A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Mme Emery Lebrun—Bill important — Funérailles d'Eusebe Bigras, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sainte-Scholastique, 7. — Les funérailles de Mme Emery Lebrun ont eu lieu lundi dernier, après l'arrivée du convoi de Montréal. Un grand nombre de parents et d'amis de toutes les parties du comté assistaient au service funèbre.

M. Hector Champagne, député, a envoyé à ses électeurs, du comté des Deux-Montagnes, une copie du bill de nomination au chef-lieu du district de Terrebonne pour les fins de l'administration de la justice civile et criminelle certains cantons du comté de Labelle qui font partie actuellement du district d'Orléans. Ce bill permet aussi aux avocats de plaider aux causes du comté de Terrebonne à Saint-Jérôme, et vice versa plusieurs cantons au chef-lieu. L'opinion générale est que le chef-lieu se trouverait largement indemnisé de la perte de quelques enquêtes civiles par l'appointement des causes criminelles venant du comté de Labelle, et dans l'intérêt des plaideurs et des avocats ce bill devrait être adopté.

— Les funérailles d'Eusebe Bigras ont eu lieu mardi, à Saint-Casimir où il a été inhumé. Il est le père de M. Gédon Bigras, de Sainte-Scholastique.

— Les réparations au Palais de Justice ont été reprises. Tout sera terminé pour le terme d'octobre prochain.

### MORT D'UNE CARMÉLITE

Au couvent des Carmélites, rue Saint-Denis, à Montréal, vient de mourir la Révérende Sœur Marie de Jésus, née Leclerc (Henriette). C'était une des premières Carmélites entrées chez les Filles de sainte Thérèse, à leur couvent de Montréal. Il y avait 30 ans le 15 octobre dernier qu'elle était au monastère. La religieuse défunte était la tante maternelle de M. l'abbé Elie Ancelet, de l'archevêché, et de M. l'abbé Charles de Lamirande, vicaire à l'église Saint-Jean-Baptiste.

### CHINOIS ACQUITTES

Hong Sing et Quong Chang accusés d'avoir tenu une maison de jeu, ont été acquittés par le juge Choquet. Le magistrat avait déclaré que l'accusation portée contre Sing et Chang ne semblait être que le résultat d'une vengeance.

### POLITESSE D'EMPEREUR

Berlin, 7. — Le Kaiser est allé, hier, à la gare, saluer l'impératrice douairière de Russie, qui traversait Berlin en route pour l'Angleterre, où elle va rendre visite à sa sœur la reine Alexandra. Sa Majesté a présenté un magnifique bouquet à l'impératrice et à l'accompagner celle-ci, dans son train spécial, jusqu'à Charlottenbourg.

Le Kaiser ne se formalise pas trop de cette visite de la souveraine de Russie à la reine d'Angleterre.

### LES LICENCES D'HOTEL A LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Louiseville, 7. — Il a été question, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, d'une augmentation de cinquante dollars dans le prix des licences d'hôtel, ce qui porterait ce prix à \$300 de \$250 qu'il était auparavant.

La rumeur a causé un vif émoi chez nos hôteliers, qui ont immédiatement présenté une requête à l'effet de maintenir les choses dans le statu quo.

Les échevins ont discuté la mesure, et après des pourparlers qui durèrent assez longtemps, le conseil a finalement essayé de proposer le renvoi de la question à la prochaine assemblée, ce qui fut unanimement adopté.

## Le traitement au Pin guérit le Catarrhe

Il n'y a rien, dans les annales de la médecine, d'aussi efficace contre la Bronchite et les maux de gorge, que

### Catarrhozone

Catarrhozone va droit où sont les germes — et il guérit. La cellule la plus minuscule dans les poumons est traitée par Catarrhozone. Les tubes bronchiaux malades sont adoucis et guéris, les narines enflammées sont débarrassées — la gorge affaiblie est renforcée et toute trace de catarrhe disparaît.

Des milliers de fois les médecins ont constaté que le catarrhe ne pouvait vivre là où on employait Catarrhozone. C'est un remède qui agit promptement et parfaitement.

Agreeable à l'extrême — tout à fait exempt de drogues (parce que vous l'aspirez), rien n'est comparable à Catarrhozone contre les maux de l'hiver.

La grande ordonnance \$1.00 est garantie à la petite grande (essai) 25c. chez tous les marchands, ou N. Nelson and Co., Kingston, Ont., et Hartford, Conn. E. U. A. (21) w

## COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

### VENTE SPECIALE de SOIES JAPONAISES

En dépit de l'augmentation continue des prix de la matière première, nous avons été assez heureux de nous procurer, au comptant, une grande quantité de :

Soie naturelle japonaise Habutai, de 38 pouces — 1 verge de large. Le coût réel de ces étoffes faites aujourd'hui, serait considérablement plus élevé que ce que nous en demandons.

Blanc pur, bonne pesanture, fini brillant naturel — ce qui est un signe certain de sa pureté — cette soie bien connue fait un tissu idéal pour blouses, costumes d'été, robes d'enfants, sous-vêtements, etc. Échantillons envoyés en dehors de la ville sur demande.

### RAYON DU VERRE TAILLE

OFFRE SPECIALE DE VERRES TAILLES POUR VENDREDI ET SAMEDI

Bols, régulier \$8.00, pour... \$5.00  
Bols, régulier \$7.00, pour... \$4.50  
Plateaux sur pied, réguliers \$3.00, \$2.25 et \$2.50; pour \$2.50, \$1.50 et \$1.75.

### RAYON DE LA PORCELAINE

Balances des assiettes, tasses et soucoupes, bols, plateaux à bonbons, en porcelaine japonaise, pour écouler à 50c chacun.

Une ligne complète d'articles de Koehi, en décorations vertes et jaunes, consistant en jardinières, vases, pots à cacao, jarres à roses, théières, etc., etc.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes postales.

HENRY MORGAN & CO. Limited, Montréal.

## THE CROWN STORE

### O. LEMIRE & CIE.

1163 rue St Jacques, Coin Fulford.

### VENTE A REDUCTION DE Vendredi, Samedi et Lundi

Si seulement nos annonces pouvaient vous être d'autant d'intérêt que la vie de nos marchandises que nous offrons, nous aurions pu contenir la foule qui serait ici, VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI. Il suffit de quelques minutes pour transporter les visiteurs au comble de l'admiration.

Lisez les quelques lignes que nous énumérons ci-dessous :

#### VENTE DE SOIE

Pour lundi seulement

Nous mettrons en vente 2,000 verges de SOIES DE FANTASIE pour BLOUSES et ROBES. Nous en avons dans les nuances rosées, nouveau tan, vert, rouge, rose et bleu marin. Aussi, nuancé vert et rose, rouge et vert, vert et or, etc., etc. Le prix est de 15c et 18c. Soies à \$1.00 la verge. Nous les vendrons LUNDI SEULEMENT à un prix incroyable de

**49c la verge.**

(Voyez-les dans nos vitrines).

#### MOUSSELINE

Pour Vendredi et Samedi Seulement

Nous mettrons en vente 6,000 verges de mousselines à robes, assorties de couleurs; tous réduits en bas du prix courant et de plus, pour la vente de 3 jours, nous donnerons un escompte de

**50 pour cent.**

Voyez-les.

#### COSTUMES

75 costumes de dames, faits par tailleurs, assortis de grandeurs et de couleurs, tous marqués bon marché et de plus, pour la vente de trois jours nous donnerons un escompte de

**50 pour cent.**

#### HABILLEMENTS

150 habillements de tweed pour garçons, dans toutes les grandeurs, assortis de couleurs; tous réduits en bas du prix courant et de plus, pour la vente de 3 jours, nous donnerons un escompte de

**50 pour cent.**

Voyez-les.

#### BLOUSES

4 douzaines de blouses de linon blanc avec insertion de dentelle, très jolies, valeur de 50 cents. Prix pour la vente de 3 jours seulement

**47c.**

#### CHEMISES

30 douzaines de chemises réglées pour hommes, avec boutons détachés, valeur de 75c. Notre prix pour la vente de 3 jours seulement

**49c.**

#### ETOFFES A ROBES

10 pièces de velours, pour costumes, bleu, rouge et brun; valeur réelle 75c. Prix pour la vente de 3 jours seulement.

**56c.**

#### COLS

200 douzaines de cols Derby, boutons et noués, dans un grand choix de nuances nouvelles et fraîches. Valeur de 25 et 35 cents. Venez en acheter durant la vente de 3 jours seulement.

**15c.**

### THE CROWN STORE

### O. LEMIRE & CIE, 1163 Rue Saint-Jacques, COIN FULFORD.

### Profitez de cette offre Exceptionnelle

Nous avons encore un grand assortiment de gazelles et Electrolines en cuivre poli, que nous avons réduits de 25 à 50 pour cent.

Vous pouvez acheter maintenant toutes les fixtures en cuivre poli pour éclairer au gaz une maison pour \$6.35

Comprenant 2 gazelles à 2 branches pour salon et salle, 2 brackets pour chambre, 1 pendant de passage, des experts à prix réduits.

Lampes Electrolines valeur 35c à \$1.50. Location, \$1 par semaine.

THE PEERLESS GAS LIGHT Co. of MONTREAL, Ltd. 319 Boulevard Saint-Laurent

### AU NOUVEAU BRUNSWICK

L'hon. Wm Pugsley a constitué de la sorte le nouveau cabinet provincial :

Travaux Publics — L'hon. Chas LaBilloy.

Arpenteur-Général — Hon. Francis J. Sweeney.

Agriculture — Hon. L. P. Farris.

Solliciteur-Général — Hon. Wendell P. Jones.

Ministre sans portefeuille — Hon. Clifford W. Robinson.

L'hon. Wm. Pugsley reste procureur général en devenant président du conseil.

L'hon. M. Robinson a donné sa démission comme orateur. Son successeur sera M. Chas J. Osman, député d'Albert.

M. Robinson prendra tout probablement le portefeuille de secrétaire provincial à l'issue de la session.

M. J. D. Pardy, député de St Jean, dont on parlait pour un des portefeuilles du nouveau cabinet, se rétracte lentement d'une grave pneumonie. Il ne pourra reprendre son siège à la Législature avant la fin de la session.

### CONFERENCES AGRICOLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Louiseville, 7. — Nous avons eu mardi dernier des conférences agricoles de plus haut intérêt.

M. G. Dupuis, arpenteur, du village des Aulnieres, comte de Inlet, nous parla de l'état des terres dans la ferme et des merveilleux produits qu'on peut en retirer à l'aide des nouvelles méthodes.

M. A. T. Charbon, chimiste à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, traita au sujet de la culture des légumes, et M. J. C. Côté de la même ferme, nous entretenait de la culture des graines de sésame et des merveilleux herbes.

Ce rhumatisme n'est pas dû seulement à l'atmosphère humide et aux vents froids; il y a quelque chose d'anormal dans votre constitution.

**L'Emulsion de Scott**

composée d'huile de foie de morue et d'hypophosphites renferme les éléments reconstituants des tissus et restauratifs du sang nécessaires pour rétablir votre constitution. Elle guérira votre rhumatisme.

Chez tous les pharmaciens, 50c et \$1.00

UNE MESURE DE JUSTICE

LA COMMISSION DE POLICE S'OCCUPERA EN UNE SEANCE SPECIALE DES COLPORTEURS DE FRUITS — LES COCHERS DE PLACE.

Les colporteurs de fruits se sont présentés hier devant la commission de police pour demander la protection de la ville contre les gens qui l'ont accusé de fraude.

Si, font remarquer les membres de la délégation, les colporteurs avaient un insigne semblable à celui des cochers, par exemple, les maîtres de maison sauraient à qui elles ont affaire.

Les colporteurs ont aussi averti la commission qu'il se faisait un trafic des permis.

La commission a promis de s'occuper sérieusement de ces questions.

L'échevin Roy demande que le règlement qui défend aux colporteurs de fruits de crier dans les rues soit mis en vigueur.

Le chef de police a suggéré que les cochers de place délivrent aux clients une feuille portant leur numéro, le prix de la course, l'heure.

L'échevin Gallery croit que la question devrait être soumise à l'association des cochers.

Des circulaires seront imprimées et distribuées dans tous les postes de cochers les notifiant que, pour obtenir leurs licences, ils devront passer devant le chef un examen pour voir s'ils sont en règle avec les règlements municipaux.

Dorénavant les uniformes du chef seront payés par la ville.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

L'Académie de Billard Marcotte a notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

L'Académie de Billard Marcotte a notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

L'Académie de Billard Marcotte a notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

LE GOUVERNEMENT ET ZAM-BUK.

Une Expédition d'Arpentage de Fort William se procure un approvisionnement de cet excellent Baume.

Zam-Buk, la pommade et le baume favori à la maison est maintenant adopté comme "médicament" par les principales équipes chargées de faire l'arpentage de différentes parties des terres de la Couronne.

M. Henry Hall, écrivain de Fort William, déclare: "Ayant fait une expérience personnelle du bien que fait Zam-Buk dans les cas de coupures, blessures et maladie de la peau, je décidai d'en avoir toujours à la portée."

Comme j'étais engagé pour faire de l'arpentage, j'ai pensé qu'il me serait utile dans mon voyage. Je m'en procurai à Fort William et j'ai très bien fait de le faire. Je puis dire que presque tous les jours on s'en est servi pour quelque'un de l'expédition souffrant de coupures, contusions, brûlures ou tout autre blessure.

Zam-Buk enlève la douleur des coupures, des brûlures, des contusions et des blessures, avec une promptitude vraiment merveilleuse; et dans notre travail d'arpentage il a reçu une plus grande approbation de tous ceux qui ont eu l'occasion de l'essayer.

M. Lascelles Scott, un des principaux analystes du gouvernement, dit ceci: "Je n'ai aucune hésitation à recommander la pureté de Zam-Buk, qui, dans mon opinion, convient absolument au traitement des maladies et des blessures de la peau."

Zam-Buk guérit, les coupures, les échaudures, les brûlures, les contusions, l'eczéma, les plaies du cuir chevelu, le porigo, les ulcères, les abcès, les ampoules, les boutons du printemps, l'empoisonnement du sang, les abcès chroniques, etc.

Actuellement nous avons, pour fins de nettoyage et de teinture, des paquets venant de DAWSON CITY, KLOON-UCK, jusqu'à SYDNEY, CAP BRETON.

Sans compter une centaine de villes au-delà des côtes. Le meilleur ouvrage est une recommandation. L'an dernier nous avons fait plus de travail que jamais. Emballé en 1907.

Les paquets venant de loin reçoivent une attention spéciale.

British American Dyeing Co., Bureaux et Agences partout. 1468

notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

L'Académie de Billard Marcotte a notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.

L'Académie de Billard Marcotte a notifié la commission que la législation avait adopté un bill ul accordant l'autorisation de tenir ses portes ouvertes jusqu'à 2 heures du matin.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Une demande de la "Catholic Total Abstinence Union of Canada" au sujet de la fermeture de bonne heure des buvettes a été aussi renvoyée à une séance spéciale de la commission.

En réponse à une question de l'échevin Séguin, le président a dit que la commission des finances avait virtuellement décidé de payer les agents de police toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours.

Le chef Carpenter a demandé que le détective Gallagher fût réduit au rang de simple agent de police pour s'être trop souvent absenté sans permission.



Chaussures de Printemps. Nous avons reçu notre assortiment de printemps de bottines de dames, d'hommes et d'enfants.

SPÉCIALES, goodyear en veau, pour hommes. \$3.00. SPÉCIALES, Bottines lacées et boutonnées en Vici Kid, en veau velours, en cuir vernis, goodyear, pour dames. \$1.85.

AVIS! Durant tout le mois de mars nous ferons une réduction générale dans nos chaussures.

Claques d'hommes, de 6 à 11, valant 85c, pour 58c. Claques de garçons, de 1 à 5, valant 70c, pour 48c.

G. LEROUX, 3135 rue Notre-Dame Ouest, Près Vinet, Ste Cunégonde.

WRIGHT and GREIG Limited, Glasgow, Distillateurs de Whisky Ecossais DE MALT PUR "Grand Liqueur".

"Premier" Garanti 10 ans de fût. C'est le meilleur Whisky qui puisse être produit. "Roderick Dhu" A reçu les plus hautes récompenses à toutes les expositions.

LE LAIT IMPUR Pourquoi Mars est-il le Mois le plus Dangereux de l'année. La question de l'approvisionnement du lait est un sujet de haute importance.

IL GUERIT LE BÉBÉ. Father John's Medicine a été on ne peut plus excellent pour mon bébé. Elle était très maigre et souffrait de maladie des bronches.

UNE ASSURANCE MONTREALAISE INCORPORÉE. (Protegeant régulier de LA PRESSE) Ottawa, T. — Le comité des banques a adopté l'incorporation de la "Central Canada Manufacturers' Insurance Co."

DUPUIS FRÈRES On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

Tissus Lavables POUR ROBES OU BLOUSES

Nos commandes d'importation acceptées avant la hausse des prix nous permettent d'annoncer une quantité de lignes dans les Tissus Lavables que nous détaillons à meilleur marché que les prix du gros.

- MOUSSELINE BLANCHE avec rayures claires, mercerisées, largeur 25 pouces. Valant 25c, pour la verge. 10c. MOUSSELINE SUISSE avec rayures cordées, formant carreaux, largeur 25 pouces. 15c.

JUPONS POUR DAMES Grand étalage des nouveaux Jupons pour le Printemps—Jupons en Taffetas de Soie—Jupons en Moirée—Jupons en Sateen.

DENTELLES, BRODERIES et INSERTIONS Larges (allover) importation directe. Le plus GRAND CHOIX à Montréal.

GARNITURES POUR ROBES MIRETS, PASSEMENTERIES ET BOUTONS Si vous voulez du nouveau, vous le trouverez certainement ici.

A LONGUEUIL un intérêt plus qu'ordinaire. Il n'y a aucun doute qu'il y aura foule. HOTELIER ACCUSE DE MEURTRE Newburgh, N. Y., 7. — Madame Thomas Wrigley, dont le mari est propriétaire d'un hôtel à Middlebury.

Veste Élégante



Les vestes sont beaucoup en vogue cette année, et en voici un modèle qui est tout nouveau à cause de ses revers et de ses poches. Le gilet est en partie ajusté, et il est d'un excellent style pour une personne à taille élancée.

COUPON Patron No 6830. Département des Patrons, à LA PRESSE. Il faut remplir soigneusement les lignes potillonnées suivantes:

LETRE DE MGR BEGIN

A L'AUTEUR DE "LA PREMIERE FAMILLE FRANÇAISE AU CANADA." Québec, 16 février 1907.

Monsieur l'abbé A. Couillard Després, Vicaire à Saint-Ours. Cher monsieur l'abbé, Je vous envoie en retard pour vous accuser réception du bel ouvrage, "La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants."

BUREAUX A LOUER Nouveaux bureaux modernes dans le nouvel édifice Lindsay, rue Sainte-Catherine, près rue Peel.



Peu Pierre Pélouquin, décédé à Sorel. (Protegeant régulier de LA PRESSE) Ottawa, T. — Le comité des banques a adopté l'incorporation de la "Central Canada Manufacturers' Insurance Co."



LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Quebec, 7 — Bien que l'incident Frévoit de l'épine n'ait eu hier aucune mention dans les ordres du jour, cette affaire n'est pas moins...

Or, l'« Evénement » d'hier a précisément publié l'article que le premier ministre a refusé d'avant-hier de produire.

Voilà pourquoi l'hon. M. Prévost a donné, hier, à ses avocats, instruction de poursuivre l'« Evénement » en recouvrement de \$25,000, à titre de dommages-intérêts.

Passons ensuite à la séance de l'après-midi qui a été, en très grande partie, consacrée à l'étude du bill des médecins, présenté par le Dr Jobin.

La clause troisième, portant de quatre à cinq ans le cours des études médicales, a subi une rude bataille qui lui a été fatale.

Le Dr Jobin, promoteur du bill, dit que le système de quatre ans existe depuis quarante ans, époque où il fallait bien moins de temps qu'aujourd'hui pour étudier l'art de guérir.

Le député de Montcalm justifie ceux qui, avec ce bill, veulent fermer la porte de la profession médicale aux jeunes gens qui n'ont pas les moyens de faire cinq ans de médecine.

Le Dr Pelletier, député de Sherbrooke, répond au Dr Bissonnette. Au temps de ses études médicales, les étudiants ne travaillaient pas trop.

M. Mousseau, député de Soulanges, est contre le cours de cinq ans. Il s'oppose à ce qu'on aristocratise ainsi la profession médicale, et à ce qu'on enlève à la profession des énergies dont elle aura besoin.

Le Dr Jobin affirme que dans Ontario, le cours des études médicales est réellement de cinq ans. Pourrait, dans Ontario, il y a un médecin par 725 habitants, tandis que dans notre province, nous avons un médecin par 950 habitants.

M. Cyrille Delage s'oppose aussi au bill du Dr Jobin. Il faut, dans cette question, oublier les intérêts personnels. Il est fort le maintient du cours de quatre ans. Il soutient que, lors des divers congrès médicaux, les médecins Canadiens-français ont fait fort bonne figure.

Le Dr Lemieux, qui est favorable au bill rappelle l'unanimité des sociétés médicales à la demande du « curriculum » de cinq ans.

On a continué cette discussion assez longuement. MM. E. Caron et E. Roy se sont fortement prononcés pour quatre ans, et MM. Gouin, Teller et Fiset se sont déclarés en faveur de cinq ans.

L'amendement du Dr Bissonnette, remplaçant cinq par quatre, a été adopté par un vote de 32 à 22. Les autres clauses ont été adoptées et le bill a été adopté.

Quelques autres bills ont aussi subi un échec.

Hémorroïdes Guéries Gratuitement

Débarassez-vous immédiatement de vos hémorroïdes. Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes peut le faire promptement et sans douleur.

PAQUET GRATUIT ENVOYÉ AFIN DE LE PROUVER

On n'a jamais décrit la moitié des souffrances et des tortures causées par les hémorroïdes. Mais qu'importe, que vos hémorroïdes vous causent des souffrances presque impossibles à endurer, ou si vous êtes torturé par une démangeaison inaccessible, ou encore si votre cas n'est pas grave, il y a un soulagement sûr et rapide aussi, dans le Remède Pyramid contre les hémorroïdes.

Vous n'êtes pas obligé de croire tout ce que nous disons au sujet de notre remède contre les hémorroïdes. Nous voulons qu'il se fasse connaître lui-même. Nous voulons que vous demandiez, aujourd'hui, un paquet d'essai gratuit du merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Nous voulons que vous vous convainquez vous-même, afin que vous voyiez par vous-même les bons résultats qu'il donne.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes a guéri les pires cas connus. Nous le prouvons. On obtient un soulagement instantané par l'usage du merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Il enraye immédiatement toute la congestion et l'influre, fait cicatriser toutes les plaies, les ulcères et les parties irritées.

Dès que vous commencez à l'employer, vos souffrances cessent et la guérison de votre dangereuse maladie est en bonne voie. Voici une des milliers de lettres que nous avons reçues au sujet de ce grand remède.

« J'ai terriblement souffert d'hémorroïdes pendant quatorze (14) ans, et vous pouvez voir que ce que j'ai dû essayer de remèdes durant ce temps.

Or aujourd'hui, après un seul traitement de vos « Pyramides », je puis dire en toute sécurité à ceux qui sont atteints de cette terrible maladie d'essayer ce remède — le Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Il guérit lorsque tous les autres échouent. Bien à vous, George Braneight Schellburg, Pa.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes est mis sous une forme « facile à employer ». Ce sont des suppositoires spéciaux. Ils calment, ne causent pas de douleur, et leur action est instantanée et certaine.

Un traitement d'essai vous sera envoyé immédiatement par la poste, dans une enveloppe cachetée, sans que ça vous coûte un seul centin, si vous envoyez votre nom et votre adresse à Pyramid Drug Co., 83 Pyramid Building, Marshall, Mich.

Quand vous aurez reçu l'échantillon, vous pourrez vous procurer un paquet grandeur ordinaire du Remède Pyramid contre les hémorroïdes, chez votre pharmacien pour 50 cents, ou s'il n'en a pas, envoyez-nous le montant et nous vous l'enversons.

un étape de leur procédure, sans discussion. Le gouvernement a répondu aux interpellations suivantes :

Par M. Langlois. — Le gouvernement n'a-t-il l'intention, par suite de la création de nouvelles écoles normales, d'abolir le bureau central des examinateurs ?

Réponse par l'hon. M. Roy : Le gouvernement attendra les résultats donnés par les nouvelles écoles normales avant de prendre décision à ce sujet.

Par M. Mackenzie. — Quel montant a été dépensé, durant la dernière année fiscale, pour les fins d'immigration dans la province ?

2. Combien d'immigrants sont venus dans la province, durant la même période ?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de s'efforcer d'avantage à l'avenir de diriger l'immigration dans la province ?

Palais de Musique HURTEAU

PIANOS ORGUES PHONOGRAPHES Instruments de Musique à des Prix défiant toute Compétition Le plus bas et un seul prix

PIANOS « HAZELTON », le Piano le plus artistique du monde entier

PIANOS « WILLIAMS », le meilleur Piano fabriqué au Canada

Toujours en mains un grand choix de Pianos, Orgues des plus célèbres manufactures Canadiennes et Américaines, vendus à des prix spéciaux pour argent comptant ou avec conditions pour convenir aux acheteurs.

Agence générale pour le Canada « PHONOGRAPHE PATHÉ » de l'incomparable et du merveilleux

Avec ce phonographe vous pouvez entendre les plus grands artistes d'Europe, Le Grand Opéra de Paris, La Garde Républicaine.

Le seul phonographe français parfait vendu au Canada. Venez l'entendre, c'est le théâtre à domicile.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée 316 Rue Sainte-Catherine Est MONTREAL.

Quiconque apportera cette annonce aura droit à 6 cylindres GRATUITEMENT, en faisant l'achat d'un phonographe Pathé.

Chocolat AU LAIT Fry LA MAISON LA PLUS ANCIENNE DANS CETTE LIGNE, ETABLIE EN 1728

D. MASSON & CIE. Seuls Agents, Montréal.

Les deux bills de la cité de Montréal ont également été renvoyés au comité des Bills Privés qui les étudiera demain, vendredi. Il est probable que l'un de ces bills, qui regarde la construction des conduits souterrains, va susciter un long débat.

Les bills suivants ont subi leur troisième lecture et sont définitivement passés :

No 22, intitulé : « Loi amendant l'article 468 des Statuts, refondus relativement aux compagnies à responsabilité limitée ». L'hon. M. Allard.

No 26, intitulé : « Loi autorisant l'organisation d'une commission chargée d'étudier les recours auxquels donnent lieu les accidents du travail ». L'hon. M. Allard.

No 27, intitulé : « Loi accordant une allocation pour aider à la fondation et au maintien d'une chaire d'arpentage dans la cité de Québec ». L'hon. M. Allard.

A l'ouverture de la séance d'hier les honorables conseillers ont sié- gé à huis clos, assez longuement. Le rumeur a transpiré, cependant, qu'il avait été question de la galerie réservée aux conseillers, à la Chambre d'Assemblée. Il paraît que des personnes étrangères se sont permis d'occuper ces sièges, pourtant spécialement réservés aux honorables conseillers. A l'avenir, des ordres ont été donnés pour faire cesser ces abus.

AUPRES DE L'HON. M. ALLARD Hier, une importante députation, venant de la région de Montréal, a eu un long entretien avec l'hon. M. Allard, pour des affaires concernant les questions agricoles. La députation était composée de l'abbé mitré Dom Antoine, des honorables D. Rolland et Dr Lanctôt, ainsi que de M. Champagne, député des Deux-Montagnes.

L'hon. M. Rolland, en sa qualité de l'un des gouverneurs de l'Université Laval, a appuyé la demande d'octroi, faite par l'école d'Oka, qui sera bientôt affiliée à l'Université. Il a aussi demandé à l'hon. M. Allard de protéger, d'une manière toute spéciale, les industries agricoles, la culture du lin, l'élevage des volailles. Par des statistiques officielles, l'hon. M. Rolland a affirmé qu'Ontario fournissait les quatre-vingt-dixièmes de la production des oeufs. Si l'élevage des volailles était mieux étudié, au moins \$100,000 de notre argent irait pas enrichir nos voisins d'Ontario.

La députation a été enchantée de son entretien avec l'hon. M. Allard.

CONCERT DE MME SCHUMANN-HEINK Hians Richter, le fameux chef d'orchestre, a déjà écrit : « Devant une artiste telle que vous, Madame Schumann-Heink, le monde se découvre. Mme Schumann-Heink a chanté dans tous les grands centres artistiques des deux continents et des critiques qui l'ont entendue, lors du grand festival Wagnerien, déclarent que sa voix est plus belle que jamais. »

Le programme pour lundi, au Monument National comporte des extraits des grands opéras. Le public aura donc l'avantage d'entendre la plus belle voix de contralto du monde, l'une des plus grands artistes de notre époque. Il reste encore quelques bons sièges.

LIQUEUR DES PERES CHARTREUX Fabriquée à Tarragona (Espagne) Un petit verre de cette délicieuse liqueur après le repas assure un digestif parfait. Sa valeur des contre-façons. Voyez à ce qu'on vous donne la bouteille dont le fac-similé est ci-contre.

D. Masson & Cie, Seuls Agents, Montréal et Toronto.

Jus de Fruits Murs dans chaque Tablette

DE GELÉES DE « KKOVAH » Voilà la différence.

PROCES IMPORTANT LA CAUSE DE RYAN VS LA BANQUE DE MONTREAL EST COMMENCÉE, HIER, A TORONTO.

Toronto, 7 mars. — On a commencé hier matin l'enquête et l'audition au mérite dans la cause de Peter Ryan contre la Banque de Montréal et M. John Montgomery, l'avocat de la banque. Cette cause est d'un caractère très sérieux. M. Ryan allègue qu'en 1895, il avait un compte courant à la Banque de Montréal et qu'à la fin de l'année il réclamait \$12,470.24, comme balance d'un billet promissaire de \$17,240 en date du 10 novembre 1905, dont la banque en garantie collatérale sur le compte courant de M. Ryan.

Il prétend que la banque avait enregistré un crédit à son nom. Le demandeur allègue ensuite une foule d'erreurs, d'entrées hexactes et fausses faites à son compte; il prétend qu'on a négligé de le créditer plusieurs fois et qu'à chaque fois on le chargeait d'intérêts composés énormes.

M. Ryan allègue qu'il a transporté à la Banque des propriétés dont la valeur compense amplement le compte réclamé par la banque. Il allègue de plus que la banque a transporté son compte et ses propriétés à M. Montgomery. Le 24 août 1906, M. Montgomery poursuivait M. Ryan en recouvrement de la somme de \$12,780.24, et ce dernier accuse M. Montgomery d'être l'agent et le représentant de la banque de Montréal dans cette cause. M. Ryan réclame un état complet de toutes ses transactions entre la banque et lui, et il réclame de plus des dommages au montant de \$50,000.

PLAIDOYER DE LA BANQUE La banque de Montréal nie tout; accusation de fraude, d'intention de frauder, conspiration et d'erreurs vantées. Elle prétend que le 16 no-

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m. Jeudi, 7 Mars 1907.

Où en êtes-vous avec votre Nouvelle Robe ? Moins de 4 Semaines pour Pâques !



L'étalage des étoffes à robes, cette année, est tel qu'on n'en a pas vu de semblable depuis nombre de saisons.

Presque chaque pièce des nouvelles étoffes a été achetée en Europe par notre pourvoyeur lui-même à même un choix immensément varié qui représentait pour ainsi dire toutes les meilleures marchandises du monde.

TISSUS A CARREAUX BERGER, toutes grandeurs, textures et pesanteurs, .50 à 1.25 la verge. TISSUS COVERT A COSTUMES, légers, 56 pouces de large, gris, castor, fauve, noir, 2.50 la verge. ECOSSAIS A CARREAUX, pure laine, 44 pouces de large, .75 à \$1.25 la verge. EOLIENNE FRANÇAISE, .75, \$1. \$1.50.

TWEEDS écossais, irlandais et canadiens, 42 à 54 pouces de large, .50 à \$1.00. Tissus de l'Ouest de l'Angleterre, gris, tan, beige, noir, etc., 44 à 54 pouces de large, \$1.00 à \$2.50. Peau de soie de Bonnet, .75 à \$1.50. Soies de fantaisie en un grand assortiment de variétés, \$1 à \$2.75.

Notre pourvoyeur avait un pouvoir d'achat qui, non seulement lui permettait de choisir parmi ce qu'il y avait de mieux en fait de style et qualité, mais qui le mit en face de nombre de lots d'une valeur tout à fait exceptionnelle.

Ce Cachemire à .50 par exemple Un article de qualité dont la valeur saute aux yeux de toutes les dames qui le voient. Ce n'est peut-être pas tout à fait ce que nous vendrions .75, mais c'est quelque chose qui, offert à ce prix, ne surprendrait personne.

Pour dire le vrai, c'est un très beau cachemire de toutes couleurs, dont vous aurez probablement besoin. Prix, la verge, vendredi, .50

The John Murphy Company Limited

CONVALESCENCE

DES FIEVRES ET DE LA GRIPPE. Il s'agit de soutenir et de fortifier le malade sans fatigue pour son estomac et sans danger pour les intestins.

« VITA »

Le Thé de Boeuf pasteurisé aux légumes relèvera les forces du malade et le ramènera rapidement à la santé.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR. DISTRIBUTEURS GENERAUX: LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée. Montréal.

205-JSD

Le 16 novembre 1906, elle permit à M. Ryan un état complet de ses transactions, montrant qu'il devait \$17,240. M. Ryan aurait alors reconnu la dette, et aurait donné son billet promissaire en conséquence.

La banque déclare que certaines garanties collatérales données par Ryan ne pouvaient être négociées par lui. Les défendeurs nient de plus avoir chargé des taux d'intérêt légaux à M. Ryan; ils prétendent, au contraire, que les taux d'intérêt chargés l'ont été avec son consentement. Dans une action que M. Montgomery a prise à son tour contre M. Ryan, le demandeur ne fréquemment tous les allégués de M. Ryan.

NAVIRE EN QUARANTAINE Halifax, 7 — Le « Pomeranian » a été mis en quarantaine hier. Un des membres de l'équipage était atteint de la petite vérole. Tout l'équipage a été envoyé à l'hôpital de l'île Lawlor. Le navire était arrivé de Saint-Jean, N.B., dimanche dernier.

LES MARTYRS DU SUFFRAGE Londres, 7 — Les femmes suffragettes promettent de renouveler leurs manifestations hostiles au gouvernement, vendredi, lorsque la question du suffrage sera discutée au parlement. Madame Despard dit que les suffragettes n'ont tendent pas abandonner leur cause mais leur vie en cellule pour le principe du suffrage, s'il est nécessaire.

LE SPECIFIQUE DU DR MACKAY Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues. Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance s'adresser à l'Institut gratuit, etc. Adresse: Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd., Le Jour — 803 Sainte-Catherine Ouest, angle St. Marc. Phone Up 3111. Le Soir — Au No 100 rue Saint-Urbain, Montréal. 250-n 27. Phone Est 5788.

On n'a jamais mis sur le marché des bonbons au chocolat capables de rivaliser avec les

Maple Buds de Cowan

Ils sont vraiment délicieux. Essayez-les.

The Cowan Co., Ltd., Toronto.

On n'a jamais mis sur le marché des bonbons au chocolat capables de rivaliser avec les

Maple Buds de Cowan

Ils sont vraiment délicieux. Essayez-les.

The Cowan Co., Ltd., Toronto.

LES CHEVALIERS DU TEMPLE NOMBREUX A SHERBROOKE (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sherbrooke, 7 — Une députation de plus de 125 membres de l'Ordre des Chevaliers du Temple, est actuellement en visite à Sherbrooke. Ces membres sont venus de toutes les parties de la province, et notamment de Montréal et Québec, y compris un nombreux contingent de Newport et de St. Johnsbury, Vt., pour payer leur tribut d'honneur au suprême grand maître et au chef prior provincial de l'Ordre, les hôtes actuels de la loge de Sherbrooke.

# A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Kerhan acquitté — Jeanne d'Arc à l'église — Grièvement blessé — Mort terrible — L'escroquerie à la mexicaine — A l'approche des Pâques — Autour d'un chèque — Ouvriers d'élevateurs — Contre la tuberculose — Cruauté punie — La disette d'eau — Les assises de mars — La commission des licences — Marine canadienne.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)  
Ottawa, 7. — William Kerhan, tra-  
duit hier devant le recorder Gogette, à  
Hull, sur l'accusation d'avoir volé  
\$509 à son oncle, James Kerhan, a été  
acquitté.

— Le R. P. Mangin, fondateur et di-  
recteur du convent des sœurs de Je-  
sus et Marie, a fait une intéressante  
conférence sur Jeanne d'Arc, à l'église  
saint-Jean-Baptiste, hier soir.

— George Proulx a été très sérieuse-  
ment blessé, hier après-midi, près de  
l'établissement Matthews à Hull par  
la chute d'une balle de foie pressé.  
Proulx travaillait au déchargement  
d'un wagon. Il a fallu transporter le  
blessé à l'hôpital et son état est pré-  
caire.

— Charles Wather, du village de Kil-  
laos, a été amené à l'hôpital protes-  
tant, hier, pour subir l'amputation des  
deux jambes. Il est mort avant l'opé-  
ration. Wather s'était gelé les jambes,  
il y a quelques semaines.

— Trois femmes de la colonie de  
Mexicains, qui habitent rue Dainouss,  
depuis l'automne dernier, ont comparu  
hier, devant le magistrat de police  
sous prévention d'escroqueries. Elles  
ont protesté de leur innocence et le  
procès se continue aujourd'hui.

— Le trésorier de la compagnie des tram-  
ways a reçu, hier, dans une enveloppe  
contenant des billets de banque. Com-  
me aucune note n'accompagnait l'en-  
veloppe, il a été obligé de la remettre  
au secrétaire et à une restitution.

— J. H. Dubé, lanquier de la rue  
Elgin, poursuit M. Pierre Valiquette,  
autrefois marchand de charbon en re-  
couverture de \$8,000. Il appert que Va-  
liquette a fait un chèque sur la ban-  
que Nationale, payable à son ordre pro-  
pre et l'a fait changer chez Dubé.  
Comme, à la banque Nationale, on re-  
fuse d'honorer le chèque, apparemment  
pour manque de fonds au crédit de Va-  
liquette, le plaignant demande à la  
cour jugement pour le montant de la  
réclamation avec, en plus, l'intérêt sur  
ce montant jusqu'au jour du juge-  
ment de la Cour.

— L'augmentation du coût des né-  
cessités de la vie est la cause princi-  
pale de la demande d'augmentation de  
salaire faite par les employés aux éle-  
vateurs du gouvernement. Un seul des  
23 conducteurs d'élevateurs, reçoit plus  
de \$600 par année pour son travail.  
L'honorable M. Sydney Fisher, ministre  
supplément des travaux publics, a  
qui ces employés se sont adressés, a  
promis de prendre leur juste réquite en  
considération immédiatement.

— A la réunion mensuelle de la So-  
ciété pour la prévention de la tuber-  
culose, hier, le maire Scott a déclaré  
que le Conseil de Ville, reconnaissant  
la nécessité d'établir dans la capitale,  
un hôpital pour les tuberculeux, don-  
nera une somme quelconque à cette fin.  
La ville fera aussi l'acquisition de ter-  
rains nécessaires à la construction  
de l'hôpital.

— Pour avoir battu un boeuf avec  
une pelle, Robert Shepley, un employé  
de la firme de William Gordon, du  
canton Metcalfe a été condamné à  
\$12 d'amende et frais. Shepley a en-  
core, été forcé à payer un autre \$5  
d'amende pour avoir insulté Madame  
Gordon, qui lui reprochait sa cruauté.

— Le village de la Pointe Gatineau  
est présentement sans eau et, en con-  
séquence, sans protection contre le feu,  
par suite d'un accident au mécanisme  
électrique qui fait fonctionner les pom-  
pes.

Cet accident d'hier ne pourra être  
réparé avant plusieurs jours, et, d'ici  
là, la population est forcée de retour-  
ner à l'ancien système des seaux et  
tonnes pour s'approvisionner. Il en  
coûtera environ \$400, à la corporation  
du village, pour faire faire des répara-  
tions au mécanisme.

— En vertu de la loi provinciale qui  
ordonne la reconvoction des Assises  
pour le 6 de mars, à Hull, tous les  
prévenus qui subissent un procès éri-  
minel ont dû se rapporter chez le shérif  
Wright, hier, et ont renouvelé leur  
cautionnement. Au nombre des accusés  
se trouvent les neuf grévistes de Bush-  
ingham.

— Les commissaires de licences ont  
commencé à recevoir les demandes de  
licences pour 1907. Une demande pour  
un nouvel hôtel, sur le chemin Chaudière,  
a été faite par M. Camille Latré-  
olle. On ne croit pas que le nombre de  
licences soit changé, cette année, mais  
les commissaires n'ont encore fait au-  
cune déclaration à cet effet.

— Frank E. Hodgins, avocat de Tor-  
onto, sera l'hôte du club Canadien,  
samedi prochain, au lunch qui sera don-  
né à l'hôtel Russell. Il traitera le sub-  
jet: "Pourquoi méritons-nous pas une  
marine canadienne?" M. Hodgins est  
un lieutenant-colonel bien connu dans  
la milice du Canada, et ne doute qu'il  
saura intéresser son auditoire au di-  
ner de samedi prochain.

— Impossible d'avoir un meilleur  
Cacao que le  
**CACAO**  
Epps — Boisson délicieuse et nourriture  
consistante. Nutritif, économique et  
présente cet excellent cacao manité  
le corps en bonne et robuste santé et  
le préserve contre l'extrême froid de  
l'hiver.

— Dernier concert  
DE LA SYMPHONIE  
Une magnifique programme a été pré-  
paré pour le dernier concert de la sym-  
phonie de Montréal. Il y aura deux so-  
nistes. L'une, Mlle Marie Haak, donnera  
sa représentation d'adieu en jouant  
quelques morceaux d'un goût charmant.  
L'autre soliste est M. A. Bright, le  
baryton de Toronto. Il chantera le  
prologue du "Pelléas" de Lœnva-  
llo.

— La température moyenne de trois  
mois est seulement de onze degrés  
et demi au dessus de zéro.

— La température moyenne pour le  
trois mois qui viennent de s'écouler  
(décembre, janvier et février) a été  
de 11.55 degrés au-dessus de zéro.  
C'est la plus basse moyenne que nous  
avons eue depuis bien des années. Du-  
rant février, comme le montre un  
tableau préparé par les soins de M.  
James Ferns, surintendant du service  
d'informations climatériques à l'hô-  
tel de ville, le thermomètre n'a mon-  
tré qu'une fois au-dessus du point de  
congélation, soit 36 degrés, le 2, l'an  
dernier. Il avait touché 51 degrés, le  
21 février. Le point le plus bas a été  
21 degrés au dessous, de zéro, le 12,

— La température moyenne de ces mois  
a été, pour cette année, de 9.47 de-  
gré au dessus de zéro. C'est dire  
que sans relâche nous avons eu un  
froid assez intense. Il a négligé à de  
courts intervalles pendant 13 jours et  
il a plu pendant la journée du 25. Le  
vent qui n'a jamais cessé de souffler  
avec beaucoup de force a atteint un  
vitesse de 45 milles à l'heure, le 3.  
C'était presque un ouragan.

— Comme on peut le voir par ces quel-  
ques notes, et en comparant février  
aux deux mois précédents, on a eu  
un hiver excessivement pénible à sup-  
porter.

— La NAZALINE CHRETIEN-ZAIGG  
agit presque instantanément et opère  
une guérison certaine dans les cas de  
rhumes de cerveau. Elle est incompar-  
able pour dégager les fosses nasales  
de toutes obstructions causées par le  
catarrhe.

## Etant jeune, j'avais fait une chute en portant sur mon épaule une pièce de bois

J'ai souffert des reins pendant vingt ans. J'ai consulté inutilement dix médecins. "Quelques boîtes de Pilules Moro m'ont guéri."

LETRE DE M. J. BERTRAND, FERNDALÉ, WAS.



M. J. BERTRAND, Ferndalé, Was.

Les hommes qui portent de lourds fardeaux ou qui ont à remuer de lourdes charges, sont exposés à se donner un effort, un tour de reins, comme on dit dans le peuple, et il est impossible de prévoir quels seront les effets d'un semblable accident.

A première vue cela semble n'avoir pas grande conséquence et l'on néglige trop souvent de se soigner; c'est plus tard qu'on s'aperçoit de l'imprudence que l'on a commise, en ne faisant pas attention à un malaise de ce genre.

Quand on est jeune, c'est fort bien, on peut surmonter le choc, mais plus tard la nature reprend ses droits!

Nous jeunes Canadiens sont merveilleusement forts, splendidement bâis, ils forment une race magnifique qui fait l'admiration de tous ceux qui les emploient.

Dans toutes les équipes où il y a des Canadiens, on les reconnaît immédiatement. Il n'y a pas à s'y tromper; les plus vaillants, les plus courageux sont nos compatriotes.

Sans remonter jusqu'à nos ancêtres parmi les hommes forts, sans avoir à évoquer la glorieuse mémoire de Joe Montferand, on ne peut pas nier que les hommes les plus solides sur ce continent sont les Canadiens-Français. Il y a parmi eux de merveilleux types d'humanité, capables de faire l'admiration de tous ceux qui s'occupent d'anatomie et d'athlétisme.

Mais, quelquefois, ils vont trop loin; l'amour, le désir de montrer leur force les poussent à commettre de dangereuses imprudences. Tout le monde a vu, dans les chantiers, le dimanche, ou quand le travail chrôme, les travailleurs s'amuser à faire des tours de force, à se lancer des défis. C'est quelquefois merveilleux ce que font ces héros qui ne se ménagent pas plus au plaisir qu'au travail.

Le malheur, c'est que tout cela n'a qu'un temps. On n'abuse pas impunément de la machine humaine et le temps passe, il faut ensuite compter avec l'âge.

C'est l'âge mûr qui paie les dépenses de la jeunesse, et qui est obligé quelquefois de les payer fort cher.

Aussi ne saurait-on conseiller trop fortement aux hommes qui ont eu une jeunesse active, qui ont travaillé fort et de bonne heure de prendre leurs précautions pour se préparer une vieillesse qui ne les laisse pas à la merci des infirmités.

Rappelons-nous que le corps n'oubliera rien; nous pouvons avoir oublié certains incidents ou accidents de notre jeune âge, mais nous serons bien forcés de nous en souvenir le moment venu, à moins que nous ne prenions des précautions.

En quoi consistent ces précautions? Elles consistent tout simplement à prendre, le moment venu, un fortifiant.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



— La température moyenne de trois mois est seulement de onze degrés et demi au dessus de zéro.

— La température moyenne pour le trois mois qui viennent de s'écouler (décembre, janvier et février) a été de 11.55 degrés au-dessus de zéro. C'est la plus basse moyenne que nous avons eue depuis bien des années. Du-  
rant février, comme le montre un tableau préparé par les soins de M. James Ferns, surintendant du service d'informations climatériques à l'hôtel de ville, le thermomètre n'a montré qu'une fois au-dessus du point de congélation, soit 36 degrés, le 2, l'an dernier. Il avait touché 51 degrés, le 21 février. Le point le plus bas a été 21 degrés au dessous, de zéro, le 12,

— La NAZALINE CHRETIEN-ZAIGG agit presque instantanément et opère une guérison certaine dans les cas de rhumes de cerveau. Elle est incomparable pour dégager les fosses nasales de toutes obstructions causées par le catarrhe.

Pour toute commande par la voie d'au-dessous de \$5.00, prière à nos clients d'ajouter les frais de transport.

## AU BON MARCHÉ

Le magasin populaire de la partie Est. Toujours les meilleurs articles, aux plus bas prix.

## OCCASIONS HORS LIGNE POUR VENDREDI

Demain sera un jour profitable pour les personnes qui viendront magasiner ici. Nos offres comprennent des articles de première qualité, marqués à des prix pour en assurer un écoulement rapide. Les coupons sont aussi mis en évidence à des prix très réduits et contribuent à achalander nos ventes du vendredi.

### Corsets à prix très réduits

Voyez notre vitrine.

Corsets D. et A. en bon coutil, devant droit, qualité de 60c. . . . . 46c

Corsets D. et A. en coutil français, hanches longues, devant droit, avec deux paires de jarretières, belle qualité à \$1.50. Notre prix spécial. . . . . 96c

Corsets en coutil français, hanches longues, devant droit, bonnes baleines, quelques grands seulement, qualité ordinaire de \$1.00, réduite à. . . . . 46c

Corsets en galon blanc, genre Girde, devant droit. Régulier 50c. Demain. 33c

Mohair noir lustré, pour robes, largeurs 42 pouces. Régulier 50c, pour. . . . . 38c

Foahir de meilleure qualité, largeur 50 pouces. Valeur réelle 75c. Notre prix. . . . . 47c

SPECIAL — Superbe Lama noir tout lainé, largeur 39 pouces. Qualité ordinaire de 40c; demain, la verge. . . . . 29c

Moire noire pour jupons, largeurs 39 et 38 pouces, qualités régulières de 50c; réduites à. . . . . 29c

Serge noire, tout laine, largeur 39 pouces. Régulier 30c, pour. . . . . 19c

Drap vénitien noir tout laine, pour jupes ou costumes, largeur 39 pouces, de 60c, pour 39c

Granité noir, très beau lustré, largeur, 42 pouces, belle qualité à 50c. Notre prix spécial à. . . . . 39c

### OFFRES AVANTAGEUSES DANS LES ETOFFES A ROBES EN COULEURS

**DEMAIN, SAMEDI et LUNDI, mise en vente spéciale de 5000 vgs de VOILE DE LAINE de qualité supérieure pour robes, 40 pcs de large, assortiment complet de teintes claires et foncées, valeur réelle 50c, notre prix très spécial pour ces trois jours seulement, la verge . . . . . 29c**

4000 verges de tissu à robes, fini Cravenette, 48 pouces de large, différentes teintes de gris, bronze, etc., valeur réelle, \$1.10. Notre prix spécial pour demain, samedi et lundi, la verge. . . . . 43c

Lustrine crème fleurie, largeur, 38 pouces, petits et grands dessins, pour robes, blouses, etc. Régulier 50c. Prix spécial, pour demain, samedi et lundi. . . . . 26c

**SPECIAL POUR DEMAIN**

Appliqué de dentelle guipure, point d'Irlande, point oriental blanc, crème, noir, écar, largeurs et dessins assortis, qualités variant de 75c à \$1.25. Prix très spécial pour demain, la verge. . . . . 25c

Broderie et insertion de lawn blanc, de 2 à 5 pouces de large, qualités de 15c à 25c. Très spécial la verge. . . . . 10c

1000 verges de ruban en pure soie taffetas, de 1 à 2 pouces de large, grande variété de nuances, demain, la verge. . . . . 3c

Ruban taffetas pure soie, nuances diverses, largeur, 2 et 3 pouces, qualités de 10c à 20c. Notre prix, la verge. . . . . 5c

**LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.**

## Les enfants qui prennent du SIROP D'ANIS GAUVIN

sont gros et gras, leur santé est excellente et leur sommeil abondant et régulier.

Montréal, le 17 Juillet 1906.

MONSIEUR J. A. E. GAUVIN, montgéal.

Je n'hésite pas à recommander Le Sirop d'Anis Gauvin chaque fois que j'en ai l'occasion. J'ai pu constater par moi-même les bons effets de votre Sirop d'Anis.

Mon bébé en a pris en différentes circonstances et les résultats ont toujours été des plus satisfaisants. Lorsque mon bébé dort mal ou qu'il souffre, je m'empresse de lui faire prendre une dose de Sirop d'Anis Gauvin et le mal disparaît tout aussitôt pour faire place à un sommeil calme et réconfortant. Je dois ajouter que votre Sirop d'Anis tout en soulageant, fait du bien à la santé des enfants. Vous pouvez voir par la photographie de mon enfant que votre Sirop n'a nullement nui à son développement.

MADAME J. S. GUERIN, 165 rue Dufferin, Montréal.

Le Sirop d'Anis Gauvin se vend partout. Prix 25c. Méfiez-vous des imitations

### GRAND CONCERT A L'UNIVERSITE LAVAL

CE SOIR, AU PROFIT DE L'OEUVRE DE LA CRECHE.

C'est ce soir, à l'Université Laval, qu'aura lieu la grande soirée littéraire et musicale au profit de l'oeuvre de la Crèche. S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, présidera. S. G. Mgr Racicot sera aussi présent.

"Choses de France", tel est le sujet de la conférence du R. P. Galtier, de la Congrégation des Pères du T. S. Sacrement. Le jeune religieux est Français et nous parlera avec connaissance de cause et conviction, des "choses de son pays".

La partie musicale de la soirée a été confiée à des artistes de tout premier ordre. Citons: Mme Alice Savard-Bessette qui se fera entendre pour la première fois à Montréal depuis son retour de Paris;

Mme C. A. Desmarais, Mme Paquin-Chamberland, Miles A. Wilscam et A. Roussel, les deux pianistes aveugles; Miles E. Giroux, Jeanne Beaudreault, C. Varin et Edith Reid; M. René Chopin, baryton, et M. le professeur J. J. Goulet, violoniste recherché du public.

La séance commencera à 8 h. 30 précises. Portes ouvertes à 7 h. 30. Admission au parquet 50 centimes. Admission à la galerie 35 centimes.

### LA TAXE DE L'EAU

C'EST L'ECHEVIN GIROUX QUI S'EST DIMINUE LA PLAIDER POUR SA DIMINUTION DEVANT LE CONSEIL.

Par un oubli regrettable, nous avons omis, hier, de mentionner, en donnant les explications de l'échevin Payette au sujet de la diminution projetée de la taxe d'eau, qu'il s'agissait de l'avis de motion que l'échevin Giroux a donné à la séance du conseil de lundi dernier.

L'avis donné par le représentant du quartier Saint-Jacques était secondé par l'échevin Payette. En justice par l'échevin Giroux, nous nous faisons un plaisir de corriger cette erreur.

En effet, les explications données hier par l'échevin Payette ne doivent pas être prises comme étant celles d'un projet qui viendrait en conflit avec celui de l'échevin Giroux et il ne s'agit que de la même mesure.

Que la diminution de la taxe de l'eau vienne cependant de l'un ou de l'autre échevin, notre population et en particulier les ouvriers ne leur en seront pas moins reconnaissants, s'ils obtiennent, — et ils l'obtiendront, — que la taxe de l'eau qui pèse si lourdement sur leurs épaules soit diminuée dans des proportions raisonnables. La ville n'en souffrira pas matériellement, car la perception de la taxe sera rendue plus facile et par conséquent moins onéreuse. La diminution de la taxe se compensera par la diminution des arriérés.

## BÉBÉ

sera vigoureux et jouira d'une santé florissante si vous lui donnez la

# PEPTONINE

La nourriture pure par excellence pour les Bébés.

Elle s'assimile entièrement.

### "THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.



**TEMPERATURE**  
Beau et froid  
aujourd'hui. De-  
main, temps  
doux, neige ou  
pluie.

**TAMPONNEMENT  
A TORONTO**

Toronto, 7. — A cinquante verges à l'ouest de l'avenue Pope, à 9 h. 50, hier, l'express du Grand-Tronc, No 41, venant de l'est, et marchant à une vitesse de 20 milles à l'heure, s'avisa, à tamponner la locomotive auxiliaire No 811, qui remorquait un lourd train de marchandises No 32.

Heureusement il n'y eut que trois personnes qui furent blessées et pas trop gravement.

M. J. W. Preston, un passager, ayant été projeté contre un des côtés du wagon où il était assis, reçut de douloureuses contusions aux jambes et au dos.

M. M. Stacey, un joueur de hockey de Kingston, a eu la lèvre supérieure fendue.

Mlle Milne se tenait en face du miroir, dans le wagon-salon, lorsque le choc la précipita dans la glace, qui fut brisée et dont les éclats lui firent de profondes coupures à la figure.

**A LA MEMOIRE  
DE MELLE MAXWELL**

Sarah Maxwell, héroïne de l'incendie d'Hochelega, verra son nom perpétué à Montréal. Ainsi en ont décidé ce matin les commissaires des écoles protestantes.

Les membres de l'école incandescente seront réunis à l'endroit où eut lieu le triste holocauste, s'éleva une école moderne, munie des meilleurs appareils de sauvetage connus.

La question des appareils de sauvetage a été laissée à la commission municipale des incendies qui choisira ceux qui conviennent le mieux.

L'échevin Yates, président de la commission, est déjà entré en pourparlers avec des architectes pour savoir quels appareils conviennent le mieux aux écoles.

Quant aux plans de l'école Sarah Maxwell, tous les architectes de la ville seront invités à prendre part à un concours.

La commission protestante des écoles a aussi demandé qu'on avertisseur à incendie pour les écoles qu'elle contrôle.

**CHEZ LES  
SOURDES-MUETTES**

La réunion bi-mensuelle des dames bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes a eu lieu hier après-midi. Malgré l'absence de leur présidente, Mme L. J. Forquet, retenue auprès de sa mère qui est gravement malade, ces dames ont assisté en assez grand nombre à l'assemblée.

Pendant qu'elles causaient des vêtements destinés aux pauvres de l'institution, Mlle M. de Beaujeu fit une très intéressante conférence sur l'enseignement ménager.

A quatre heures, toute l'assistance se rendit à la chapelle où un Saint solennel fut chanté.

La prochaine réunion aura lieu dans quinze jours.

**EN L'HONNEUR DE  
M. BICKERDIKE**

Le club libéral Saint-Louis organise pour lundi soir, il courant, une grande réception en l'honneur de M. Robert Bickerdike, député.

**SENSATION EN COUR**

Un ex-forçat en appelle aux cendres de sa femme défunte pour prouver son innocence, et prononce une violente philippique contre la société.

Les nommés Majorique Gagnon, ancien manufacturier, et Adélaïde, Bourret, deux ex-forçats, accusés de plusieurs cambriolages ont comparu en cour des Sessions Spéciales, cet avant-midi.

La foule qui encombra la cour a assisté à un débat intéressant entre l'accusé Gagnon et les témoins. Gagnon a questionné lui-même les témoins.

Le moment sensationnel de la séance fut celui où l'ex-forçat, se récriant énergiquement, d'une voix forte et convulsive, protesta de son innocence, maudissant la société qui fait peser sur lui, des responsabilités qui ne doivent pas être.

Prenant à témoin les cendres de sa femme morte aux Etats-Unis, Majorique Gagnon, déclara que, depuis sa seconde sortie du pénitencier, il avait mené une vie exemplaire.

Le juge Choquet a néanmoins trouvé Gagnon coupable de recel dans le cas des vols chez MM. Foucher, marchand de fourrures, Quévillon, épicer, et Gendron, boucher.

Bourret, son compagnon se déclara coupable de tous les vols dont on l'accuse.

**VOYAGEURS  
LILIPUTIENS**

Deux canadiens-français, des Etats Unis, ont un véritable succès de curiosité, ce matin, à la gare.

Quoiqu'âgés respectivement de 46 et 44 ans, les frères Lauzon ne mesurent que 3 pieds 9 pouces.

Deux voyageurs d'âge moyen, du nom de Lauzon, venant de West Warren, Mass., sont arrivés ce matin à la gare Bonaventure. Ils étaient en route pour Saint-Cyrille de Wendover, et pendant leur court séjour ici — de 9 heures à midi — ils ont été l'objet de l'attention et de la curiosité de tous ceux qui les ont vus à la gare. De fait tous les voyageurs et les passants ont défilé devant eux en les regardant avec

des yeux agrandis par la surprise. La raison de cette curiosité est que les deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

Les deux voyageurs parlent un excellent anglais, mais n'ont pas oublié leurs langues maternelles pendant leur long séjour aux Etats-Unis.

Leurs deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

Les deux voyageurs parlent un excellent anglais, mais n'ont pas oublié leurs langues maternelles pendant leur long séjour aux Etats-Unis.

Leurs deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

Les deux voyageurs parlent un excellent anglais, mais n'ont pas oublié leurs langues maternelles pendant leur long séjour aux Etats-Unis.

Leurs deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

Les deux voyageurs parlent un excellent anglais, mais n'ont pas oublié leurs langues maternelles pendant leur long séjour aux Etats-Unis.

Leurs deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

Les deux voyageurs parlent un excellent anglais, mais n'ont pas oublié leurs langues maternelles pendant leur long séjour aux Etats-Unis.

Leurs deux frères sont fort au-dessous de la taille ordinaire des humains. Ils n'ont en effet que 3 pieds 9 pouces de haut. Des naîns tout simplement. On pourrait croire au premier abord qu'ils sont jumeaux, mais l'un des deux hommes a 44 ans, et l'autre 46.

**UN MYSTERE  
IMPENETRABLE**

La disparition de Mme Arthur Behenna, demeure toujours inexplicable.

**PAROLES ENIGMATIQUES**  
L'artiste a déclaré, qu'elle craignait les manœuvres des adeptes des "Christian Scientists."

**AUTOUR D'UN HERITAGE**  
Le monde artistique et social s'est profondément ému de la disparition étrange de Mme Arthur Behenna, le peintre paysagiste et portraitiste dont quelques tableaux ornent aujourd'hui la Galerie des Arts, au square Phillips.

Mme Behenna est très bien connue à Montréal où elle a été si souvent félicitée de ses succès aux expositions de peinture.

On avait cru tout d'abord que Mme Behenna était retournée subitement à New-York, mais sa famille vient d'informer la Sûreté qu'elle n'a pas été vue en cette ville.

Durant son séjour à Ottawa, il y a trois semaines, Mme Behenna confia à des amis qu'elle était mêlée à une poursuite judiciaire intentée par sa famille contre les adeptes de la secte dite : Christian Scientists, et que la cause se plaidait actuellement à New-York.

Il y a un an, un des frères de Mme Behenna, déclara, après avoir légué toute sa fortune à la secte dont il était l'un des membres.

Mme Behenna contesta la validité de ce testament en alléguant que les conditions de son frère avaient fait une forte pression pour induire le défunt à léguer ses biens à la secte des Christian Scientists.

Afin d'appuyer la demande de sa sœur, un des frères jumeaux du défunt promit de témoigner contre les légataires.

Quelques jours avant son départ pour Montréal, Mme Behenna reçut de New-York, une lettre dans laquelle les avocats lui apprenant que son jeune frère avait subitement décidé de ne pas témoigner en faveur de sa sœur.

Mme Arthur Behenna parut très affectée de cette nouvelle, et manifesta à ses amis quelle craignait quelques vengeances de la part des adeptes de la secte aux principes si étranges.

En quittant Ottawa, vendredi, le 22 février dernier, pour se rendre à Montréal, Mme Behenna déclara à sa chambrière qu'elle serait de retour dans quelques jours.

"Si je ne reviens pas, dit-elle, c'est que les Christian Scientists m'auront enlevé entre leurs mains."

Le chef Carpenter qui s'occupe activement de résoudre le mystère de cette disparition, vient de recevoir de New-York, un photographe de Mme Arthur Behenna, que la "Presse" publie exclusivement aujourd'hui.

**DE ST CREOIRE  
A BECANCOURT**

M. A. R. McLellan, entrepreneur de Cornwall, était aux bureaux de la compagnie de chemin de fer de Delaware and Hudson, hier après-midi. Il est tenu de signer le contrat du prolongement de la division du Québec Southern Ry (chemin de la rive Sud), depuis Nine Miles. Le coût de construction sera d'environ \$15,000 par mille. Au cours d'une interview avec un représentant de "La Presse", M. McLellan, qui est le frère du fameux R. McLellan, et qui est taillé en géant, comme ce dernier, dit qu'il va commencer immédiatement les travaux.

"La seule difficulté que nous aurons, dit-il, sera de trouver de la main-d'œuvre. Il me faut 150 hommes et 100 wagons. Comme les compagnies du Grand-Tronc, du Pacifique et Canadian Northern attirent tous les ouvriers qu'elles peuvent trouver, je crains bien qu'il ne me soit difficile d'en avoir un nombre suffisant. Cependant, comme les cultivateurs de ce district me connaissent bien et qu'ils ont déjà pu apprécier la manière dont je traite mes hommes, j'espère trouver ce qu'il me faut, chez eux."

**DETOURNEMENT DE FONDS**  
Du correspondant régulier de LA PRESSE  
Québec, 7. — Adjuitor Desjardis, agent d'assurance, a été arrêté sous une accusation de détournement de fonds, appartenant à une compagnie d'assurance. Il a été logé en prison en attendant l'enquête.

**PROMOTIONS**  
M. G. C. Elliott, du bureau général des passagers, du Grand-Tronc, a été nommé commis aux bureaux généraux de la compagnie, à Montréal; et M. C. W. Johnston a été nommé agent des passagers pour la division de Montréal, au lieu de place de M. Duff, nommé à Winnipeg.

**MARI SANS COEUR**  
Z. Zotoski, un train déballé de Pologne, a été arrêté par le Recorder Weir, pour répondre à l'accusation d'ivresse. Il a été prouvé qu'il ne pourrissait pas aux besoins de sa famille.

Sa femme, avec un bébé dans les bras, hier soir à minuit, au large du cap Race, au cours d'une effroyable tempête. Son équipage, composé de 193 hommes, a pu atterrir.

**IMPORTANTE TRANSACTION**

Pour résister au "trust" des brasseurs, les hôteliers de Montréal achètent la brasserie Reinhardt. — L'affaire a été bâclée hier soir.

Hier soir, vers minuit, s'achevait une des plus grosses transactions financières de l'année.

A onze heures trente, un groupe de financiers-hôteliers apposèrent leurs signatures sur un document attestant la vente de la brasserie Reinhardt au prix fabuleux de un demi-million de dollars.

Cette brasserie est une des vieilles industries locales qui a traversé victorieusement les crises les plus difficiles.

La brasserie Reinhardt passe aux mains d'un syndicat d'hôteliers canadiens qui en continueront l'exploitation, et l'amélioreront sensiblement.

Les nouveaux acquéreurs aideront ainsi dans la mesure de leur moyen à conserver les nos capitaux.

Cette importante transaction a été bâclée à la suite de l'assemblée des débiteurs de liqueurs licenciés dont nous publions le rapport en première page.

**DES VERSIONS  
DIFFERENTES**

L'audition des témoignages à propos de l'affaire Prévost-de L'Epine est commencée.

**LA FAMEUSE LETTRE**  
Le ministre de la colonisation et le gentilhomme belge, racontent ce qui s'est passé.

**M. GIRARD INTERMEDIAIRE**  
Du correspondant régulier de LA PRESSE  
Québec, 7. — L'enquête sur la lettre du baron de l'Epine à l'honorable M. Prévost s'est continuée ce matin.

Le baron a donné sa version de cette affaire désormais célèbre. Il admet avoir écrit la lettre et l'avoir communiquée à M. Girard, qu'il comptait pour un de ses amis. M. Girard lui conseilla de ne pas envoyer cette lettre. M. Girard garda la lettre. Peu de jours après, le baron revint M. Girard et ce dernier lui conseilla encore de ne pas faire parvenir cette lettre au ministre. Il y consentit et lui demanda de brûler la missive. Plus tard, il se rendit chez M. Girard et lui demanda de lui remettre la lettre. M. Girard fit mine de la chercher dans ses papiers, sans la trouver. Plus tard, encore, M. Girard lui déclara avoir détruit la lettre. Ce fut tout. Il n'a jamais adressé de menaces à M. Prévost.

Après l'interrogatoire du baron, par M. Dupuis, président du comité, M. Belleau, avocat du baron, a voulu le contre-interroger.

M. Dupuis s'est opposé, refusant au témoin de l'interroger lui-même. M. Tellier soutient que le baron, étant l'une des parties en cause, a le droit d'un avocat.

Le président décide le contraire, et c'est M. Tellier qui contre-interroge le témoin.

M. Belleau dit que la lettre remise à M. Girard était sous enveloppe, mais il ne croit pas qu'elle ait été adressée.

**L'HONORABLE M. PREVOST**  
rend ensuite témoignage.

C'est le 29 octobre 1906, il se rendit à la demeure de M. Girard, à la demande de ce dernier, et M. Girard lui a remis une lettre avec enveloppe, à lui adressée. Il lit et eut l'impression de lire, disant: "Mais c'est une vraie lettre de chantage."

M. Girard répondit qu'il était pour cela qu'il la remettait lui-même. M. Girard faisait cela dans le but de régler l'affaire. En réponse à M. Tellier, l'honorable M. Prévost dit que, malheureusement, il a perdu l'enveloppe contenant la lettre, et qu'il portait son adresse.

M. Tellier voulut faire avorter M. Belleau à interroger le témoin. M. Dupuis s'y est encore opposé.

M. Dupuis demanda au baron s'il a des témoins à faire entendre. Le baron répond d'abord qu'il n'en a pas. Puis il dit que M. Bronet pourrait parler sur cela.

**M. ALEX. GIRARD,** employé au département de l'agriculture, donne ensuite sa version. La lettre lui a été remise par le baron, un mardi après-midi, à son bureau, au 200, rue Saint-Jacques. Cette lettre était sous enveloppe, adressée à l'honorable M. Prévost.

Il lui conseilla de ne pas envoyer une lettre semblable à un ministre. Le baron insista pour la faire transmettre au ministre. C'est ce qu'il fit. Il fit venir le ministre chez lui et, en présence de M. Pelland, lui remit la lettre. Il partit le lendemain pour les Etats-Unis et y resta dix-sept jours. Le jour de son départ le baron le rencontra au Parlement et lui demanda quel avait été l'effet de la lettre sur le ministre. Le baron ne lui demanda jamais de lui remettre cette lettre.

**MUTUALISTES  
EN DESACCORD**

Les quinze cours françaises des Forestiers d'Amérique décident de se séparer de l'Ordre, dans le Massachusetts.

**SANGLANT AFFRONTE**  
La cour suprême a décrété l'abolition de la langue française dans les délibérations des cours françaises, le 24 février dernier.

**M. L. W. PELOQUIN**  
Par dépêche spéciale à LA PRESSE  
Brookton, Mass., 7. — La Cour LaSalle, de l'Ordre des Forestiers d'Amérique, a décidé de se séparer de l'Ordre, parce qu'on lui a refusé le privilège de tenir ses délibérations et de publier ses documents en français. Elle organisera donc un ordre de forestiers français. Il y a actuellement quinze cours françaises de l'Ordre dans le Massachusetts. Elles vont se lier pour le maintien de la langue française. Par cette décision, M. Louis W. Pelouquin, de la Cour LaSalle, gagne une belle victoire. Il y a deux ans, il parlait déjà, à la convention de Springfield, de ce changement inattendu. La question fut mise au vote et déclinée. La Cour LaSalle réprimanda M. Pelouquin pour la résolution qu'il avait proposée et ne donna pas suite à la mesure. Le 24 février dernier, lors de la réunion de la Grande Cour, à Boston, on décida d'abolir complètement l'usage du français dans les cours françaises de l'Ordre.

M. Pelouquin a déclaré à votre correspondant que, de toutes sortes, un coup droit porté aux prérogatives des Canadiens-Français établis aux Etats-Unis, et qui font partie de l'Ordre.

**LA MI-CAREME**

C'est aujourd'hui la mi-careme, journée attendue depuis longtemps par la jeunesse des deux sexes qui l'entrevoit comme un rayon de soleil pendant les longs jours de la première partie du saint temps du Carême.

Cette fête est encore célébrée par des réjouissances de toutes sortes, surtout par de gaies réunions, des promenades, etc. De nos jours, les rigueurs du carême ont été un peu adoucies; de sorte que cette fête est moins généralement célébrée qu'elle ne l'était dans le bon vieux temps. Cependant, elle est loin d'être tombée complètement en désuétude.

La mi-careme se célèbre le 3e jour du carême.

Quelques archéologues voient dans les réjouissances auxquelles elle donne lieu, une survivance de celles que célébraient aux Ides de mars, la population romaine, en l'honneur d'Anna Perenna, déesse du printemps, et qui consistaient surtout en longues libations.

L'Eglise, dans le but de rendre plus facilement supportable le grand jeûne annuel qu'elle impose à ses fidèles, tolérât qu'ils le rompiissent pendant un jour qui coïncidait, dès le début, à peu près avec la commémoration, restée populaire d'Anna Perenna.

On trouve l'usage de fêter la mi-careme déjà mentionné au XVIème siècle.

Aujourd'hui, à Paris surtout, ce sont les blanchisseuses, les marchands, marchandes et les employés des marchés, qui continuent la tradition par l'élection de reines et de rois, par des promenades triomphales dans les rues, des banquets et des bals.

**LE DR. ORONHYATHEKA**

Par dépêche spéciale à "La Presse."  
Toronto, 7. — La dépouille du docteur Oronhyatheka, chef suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers, a été levée, déposée dans un cercueil et transportée à la gare Union où un train spécial attendait pour le transporter des restes mortels à la villa "The Pines", Deseronto, domicile du défunt. Une foule immense a salué le cortège, les funérailles auront lieu demain matin, à dix heures.

**COUR DU BANC DU ROI**

Arthur Duval a été acquitté et ses deux fils, ainsi que W. Trempe, trouvés coupables, après quinze minutes de délibérations, par les petits jurés, ce matin, en Cour Criminelle. Mre D. A. Lafontaine a fini son réquisitoire à onze heures, puis l'honorable juge Lavergne a passé en revue tous les faits de la cause. Sa charge a été très favorable à Arthur Duval, mais sévère contre Joseph Duval et ses deux compagnons, Emile Duval et W. Trempe.

Le verdict est celui qui était généralement attendu par ceux qui ont suivi les débats de ce procès.

On a assermenté le jury, dans la cause de Charley Yep, accusé de parjure. Cette cause commencera cet après-midi.

**LA DEMISSION DE M. HYMAN**

Ottawa, 7. — Le comité des privilèges et des élections de ce matin, entendit M. James Duffield, de London à l'enquête sur la démission de M. Hyman, mais M. Duffield n'y était pas et l'on décida de lui faire signifier un mandat de comparution, par le shérif de London.

Le sous-comité a été chargé d'étudier le côté légal de la démission de M. Hyman et d'en faire rapport.

**UN TRAIN DERAILLE**

Un train de la "Rutland Railway Co." a déraillé hier entre "South Hero" et "Alburgh", près de la voie du Vermont Central. Personne n'a été blessé. Le seul dommage subi est un retard de 7 heures pour le train déraillé.

**NAISSANCES**

PELLEGRIN — A Maisonneuve, le 25 février 1907, au No 426 rue Pix, 16e, pour le Dr J. M. Pellegrin, une fille, baptisée Cécile-Emma-Marie.

Parain et marraine, M. et Mme Arsène Pellegrin, oncle et tante de l'enfant.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.



DEUX VOYAGEURS DONT LA TAILLE LILIPUTIENNE EXCITAIT LA CURIOSITE CE MATIN, A LA GARE BONAVENTURE.



Mme Arthur Behenna, l'artiste peintre disparue mystérieusement le 22 février dernier. Ce portrait nous est fourni par la Sûreté, qui s'occupe activement de retracer la disparue.